

VOLUME [illegible] WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 MAI 1933 NUMERO 49

LA LIBERTÉ

A[illegible] correspondance à "[LA LI]BERTE"

ABONNEMENTS:

Canada	$2.00
Etats-Unis	$2.50
Europe	$3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE R. P. MARTIN LAJEUNESSE, O.M.I. COADJUTEUR DE S. E. MGR CHARLEBOIS

Le nouvel évêque est un neveu de Mgr Charlebois — Sa nomination porte à neuf le nombre des évêques Oblats de Marie-Immaculée au Canada

Nous apprenons que le Souverain Pontife a nommé le R. P. Martin Lajeunesse, Oblat de Marie Immaculée, évêque et coadjuteur de Son Exc. Mgr Chralebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin.

Le nouvel évêque est un neveu de Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apos-Marguerite du lac Masson, du mariage d'Eusèbe Lajeunesse (décédé) et d'Armandine Charlebois. (Mme Lajeunesse demeure maintenant à Verchères). Il a fait ses études au collège de l'Assomption et a été ordonné prêtre le 11 avril 1920. Présentement il est vicaire délégué de Mgr Charlebois et procureur des missions du Keewatin, et, comme tel, réside à Le Pas. Il a déjà été supérieur du scolasticat de Beauval, en Saskatchewan. Il était au nombre des délégués au chapitre général des Oblats de Marie-Immaculée à Rome, l'année dernière.

Le nouvel élu est le frère de deux Oblats, le R. P. Alexandre Lajeunesse, O.M.I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa, né à Ste-Marguerite du lac Masson, le 22 juillet 1871, et le R. P. Arthur Lajeunesse, O.M.I., né aussi à Ste-Marguerite, le 12 septembre 1877 et vicaire à Notre-Dame de Lourdes, Battleford-Nord, diocèse de Prince-Albert, Saskatchewan, et le neveu du R. P. Guillaume Charlebois, O.M.I., directeur du Postulat des Pères oblats pour les frères convers à Chambly, et du R. P. Charles Charlebois, O.M.I., vicaire à Notre-Dame de Grâce de Hull.

Avec Mgr Lajeunesse, les Oblats de Marie-Immaculée du Canada comptent neuf évêques au Canada: S. Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec; Mgr Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury; Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin; Mgr Arsène Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson; Mgr Joseph Guy, vicaire apostolique de Grouard; Mgr Gabriel Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie; Mgr Emile Bunoz, vicaire apostolique du Yukon et de Prince-Rupert; Mgr J. Bonhomme, vicaire apostolique du Basutoland.

Autres nominations

Cité du Vatican. — Le pape Pie XI a nommé le Rév. Père Joseph Bonhomme, de S.-Camille, diocèse de Sherbrooke, province de Québec vicaire apostolique du Basutoland, en Afrique-Sud.

Le Père Joseph-W. Trudel, originaire de l'Illinois, a été nommé vicaire apostolique de Tabora, Afrique Orientale Britannique, où il est missionnaire depuis 1920.

Le R. P. Joseph Bonhomme, O.M.I., curé de Notre-Dame de Hull depuis bientôt trois ans, est né à St-Camille de Wotton, comté de Wolfe, le 29 janvier 1889, de Delphis Bonhomme, cultivateur, et de Léocadie Vigneux. Il a fait ses études classiques à Ottawa au juniorat des Oblats, sa philosophie et sa théologie au scolasticat de Lachine, où il entra le 2 août 1912. Ayant prononcé ses voeux perpétuels à Ottawa, le 8 septembre 1916, il fut ordonné prêtre par Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., le 18 mai 1918. Etudiant au scolasticat d'Ottawa (1918-1919), vicaire à Notre-Dame de Hull, où il s'occupa activement des syndicats catholiques, il fut curé de Mont-Joli (1927-1930), et depuis à Hull. Il est licencié en philosophie et en théologie de l'université d'Ottawa.

Mgr Joseph Bonhomme

Le nouveau vicaire apostolique du Basutoland est né il y a 44 ans, à Saint-Camille, dans le diocèse de Sherbrooke, du mariage de Delphis Bonhomme et de Léocadie Vigneux. Il a fait ses études au juniorat et au scolasticat des Oblats de Marie-Immaculée à Ottawa. Ordonné prêtre par Mgr Charlebois, à Ottawa, le 18 mai 1918, il a été aumonier des syndicats catholiques de Hull de 1919 à 1927, supérieur et curé de Mont-Joli de 1927 à 1930, supérieur et curé de Notre-Dame de Hull de 1930 à ce jour.

Le Basutoland

Le Basutoland est un pays situé entre le Natal et l'Etat libre d'Orange. Sa population est de 650,000 âmes, dont 66,120 catholiques (à peu près tous indigènes) et 14,386 catéchumènes. Il y a plus de 20,000 enfants dans les écoles catholiques du Basutoland. Le vicariat compte 40 prêtres; 39 Oblats de Marie-Immaculée et 1 prêtre séculier basuto. Ces prêtres ont pour aides 18 frères convers de la Congrégation des Oblats. Dix-sept des Pères Oblats et 12 des frères convers sont canadiens.

Erigé en préfecture apostolique en 1894, le Basutoland est vicariat apostolique depuis février 1909.

Mgr Guillaume Trudel

Le nouveau vicaire apostolique de Tabora, né dans l'Illinois, a passé son enfance à Mont-Rolland, où son père, Alcide Trudel, est décédé, l'année dernière. Sa mère, née Gascon, est morte depuis plusieurs années. Il a fait ses études classiques au petit séminaire de Sainte-Thérèse et ses études théologiques à la Maison Carrée des Pères Blancs, à Alger. Il a été ordonné en 1920.

Tabora

Tabora, dont le RP. Guillaume Trudel devient vicaire apostolique, est en Afrique orientale. Il a été érigé en vicariat apostolique en 1886 et confié aux Pères Blancs. Sa population est d'un million, dont 12,573 catholiques et 3,165 catéchumènes. Les écoles catholiques comptent 3,500 élèves. Le vicaire apostolique de Tabora a sous sa juridiction 30 Pères Blancs, 2 prêtres indigènes, 8 frères des Pères Blancs, 19 Soeurs Blanches d'Afrique.

Il y a neuf Pères Blancs canadiens dans ce vicariat apostolique: Mgr Trudel, les RR. PP. Armand Landreville, J.-B. Cuierrier, Antoine Boivin, Eusèbe Lacroix, Léopold Turgeon, Wilfrid Sicard, Remi Beaulieu et Antoine Biron.

On sait que Son Exc. Mgr Michaud, Père Blanc, coadjuteur de l'évêque de l'Ouganda, a été vicaire apostolique de Tabora.

Le timbre sur les chèques

Ne pas oublier que depuis le 1er mai, tous les chèques sans exception, quel qu'en soit le montant, doivent porter un timbre. Au-dessous de $100, 3 sous; au-dessus de $100, 6 sous.

M. Mackenzie King va venir dans l'Ouest

Calgary.—Le très hon. W.-L. Mackenzie-King fera une tournée dans l'ouest du pays peu de temps après la session, a annoncé M. R.-M. Edmanson, président de l'Alberta Liberal Association.

Législature Provinciale

LA BATAILLE AUTOUR DE CETTE FAMEUSE TAXE SUR LE SALAIRE

Tous les amendements soumis par l'opposition sont repoussés — M. Bracken ridiculise l'attitude des conservateurs — De nouvelles taxes sont absolument nécessaires

La lutte a été chaude cette semaine autour des nouvelles taxes et spécialement celle du salaire. L'opposition a fait des efforts méritoires pour écarter le fléau, mais que pouvait-elle contre une majorité toute-puissante?

Une première bataille s'est livrée sur la motion de A. R. Welch, député conservateur de Turtle Mountain, proposant qu'on se prive des services des représentants agricoles spéciaux et qu'une commission soit nommée pour étudier les économies à réaliser dans le service provincial. M. Bracken relève immédiatement le défi par un amendement qui critique l'opposition, endosse les économies faites par le gouvernement et souligne ce qu'il a fait pour réduire les dépenses.

M. Queen proteste. Il ne peut tolérer que l'on place ensemble deux groupes aussi opposés dans leurs programmes que les travaillistes et les conservateurs. Ses collègues Farmer et Hyman se joignent à lui pour critiquer sévèrement la politique ministérielle.

M. Webb, appuyant l'amendement Welch, est d'avis que le gouvernement pourrait économiser beaucoup en éliminant les petites choses, au lieu de réduire sur les services essentiels. Il suffirait de placer un bon économiste dans chaque département pour voir là où des économies sont possibles. Les membres du cabinet, croit-il, pourraient être réduits à quatre, et les départements à trois ou quatre.

L'amendement du premier ministre est adopté par 32 voix contre 13.

Pour: Hon. Bracken, Major, McLeod, Clubb, Hoey, McDiarmid, McKenzie; Messrs. Carson, Campbell, Wolstenholme, McKinnell, Boivin, Hryhorczuk, Bachynsky, Berry, Muirhead, Mooney, Weibe, Hawkins, Westwood, McIntosh, Christie, Jonasson, Foster, McCarthy, MacKenzie, Curran, Griffiths, Breakey, Poole, Munn, Morton—32.

Contre: Messrs. Evans, Haig, Queen, Farmer, Hyman, Webb, Welch, McLenaghen, Lawrence, Dinsdale, Rutherford, Ketchen, Renouf.—13.

Un autre amendement de Marcus Hyman en faveur d'une commission permanente spéciale pour l'étude des problèmes économiques, subit le même sort que la motion Welch.

La fin de la stérilisation

Auparavant, on avait réglé le sort de la stérilisation par le renvoi du bill des faibles d'esprit devant le comité des amendements aux lois, avec instruction de rayer les deux clauses relatives à la mesure. La proposition faite par N. V. Bachynsky, libéral-progressiste (Fisher), a été adoptée par 21 voix contre 20.

Ont voté pour: Hon. Préfontaine, Clubb, Major, MM. Boivin, Hryhorczuk, Bachynsky, Berry, Mooney, Hawkins, Westwood, McIntosh, Christie, McCarthy, McKenzie, Farmer, Breakey, Sigusson, Munn, Lawrence, Dinsdale.—21.

Contre: Hon. McLeod, McPherson, Hoey, MM. Campbell, McKinnell, Wiebe, Jonasson, Foster, Evans, Queen, Haig, Griffiths, Hyman, McLenaghen, Schultz, Poole, Rutledge, Renouf, Pratt.—20.

La taxe sur le salaire

La lutte a repris avec la même ardeur jeudi autour de la taxe sur le salaire. John Queen la combat comme injuste pour les salariés, mais surtout à cause des difficultés d'application qu'elle présente. Il demande son renvoi à six mois. M. Sanford Evans est aussi d'avis que l'administration équitable de cette mesure sera pratiquement impossible. M. Clifford Barclay, indépendant (Springfield), dit qu'elle réduira le pouvoir d'achat de centaines de personnes déjà dans le besoin. Marcus Hyman se demande pourquoi on ne frapperait pas les intérêts du capitaliste aussi bien que le salaire de l'ouvrier. M. Farmer prédit qu'en dépit de ses efforts pour trouver des revenus nouveaux par le moyen de cette taxe injuste, le gouvernement finira l'année par un déficit.

D'après M. Haig, dans toute sa longue expérience parlementaire, c'est la première fois qu'il voit le gouvernement présenter un bill indéfendable pour ses partisans.

M. Lawrence, offusqué de l'extraordinaire docilité des ministériels aux ordres de leur whip, les appelle des "yesmen", mais le mot est jugé offensant et le député de Saint-Boniface doit le retirer. Il reproche au gouvernement d'être dépourvu de sympathie humaine, de "prendre le lait de la maison destiné aux bébés pour le donner aux barons de la finance de New-York."

L'opinion de McPherson

L'hon. E. A. McPherson, trésorier provincial, entreprend la lourde tâche de défendre sa mesure. Le simple fait qu'elle rencontre des difficultés, dit-il, ne prouve pas qu'elle soit impraticable. Les fonctionnaires de son département sont convaincus que la taxe de deux pour cent peut être administrée d'une manière raisonnable et efficace. Pour ce qui est de taxer l'intérêt, c'est impossible pour le moment; la plus grosse partie de cet intérêt est payable à Montréal, et une mesure de ce genre serait immédiatement attaquée comme illégale.

M. McPherson annonce que l'exemption pour les personnes mariées sera élevée de $720 à $960 par année. Mais ceci ne constitue pas une exemption dans le sens ordinaire du mot. Un homme qui gagne $960 ne paiera pas la taxe, mais celui qui gagne $961 paiera sur tout ce montant.

M. Haig propose que les exemptions soient les mêmes que pour l'impôt sur le revenu, mais sa motion est rejetée. Il n'est pas plus heureux en proposant que l'exemption porte réellement sur les $960 et que le chiffre au-dessus de cette somme soit seul taxable.

La motion Queen pour le renvoi à six mois est défaite par 31 voix contre 15.

M. Bracken intervient

Le premier ministre Bracken a consacré une bonne partie de la séance de vendredi à la défense du programme financier de son gouvernement; il a attaqué en même temps l'attitude de l'opposition conservatrice qui demande que la province maintienne ses services essentiels sans recourir à l'emprunt ni à de nouvelles taxes.

Au cours de son discours, M. Bracken a visé un groupe d'hommes d'affaires qui a cherché, a-t-il dit, à soulever de l'opposition contre une taxation d'urgence. Ces gens, remarque-t-il, ne semblent pas voir que les nouvelles taxes fédérales au Manitoba seulement s'élèvent à $5,000,000, plus du double du programme provincial. Apparemment, pour eux, les taxes fédérales sont une action de Dieu et les taxes provinciales le travail du diable.

Passant en revue huit services essentiels, M. Bracken montre que les crédits qui y sont affectés ne peuvent plus être réduits. Depuis un an et demi, le gouvernement a réalisé toutes les économies possibles et, en chiffres ronds, les dépenses contrôlables sont passées de $9,000,000 à $7,000,000.

En plus de ses services, il y a la dette publique et les secours aux chômeurs. Continuera-t-on de payer l'intérêt sur la dette? Continuera-t-on de payer ces secours? Ces secours seront-ils fournis par les revenus courants? L'intérêt sur la dette seul est d'environ $7,300,000. Les travaillistes sont franchement d'avis qu'on ne devrait pas le payer, mais la majorité de la Chambre pense autrement. Depuis deux ans et demi, les municipalités, la province et le Dominion ont dépensé plus de $16,000,000 pour les secours de chômage; l'année en cours exigera de cinq à six millions, avec un et demi à deux millions pour la part de la province. Les sans-travail trouvent déjà que les secours ne sont pas assez généreux et font des menaces voilées; il ne peut être question de supprimer les secours. Mais si nous ne devons ni emprunter, ni imposer de nouvelles taxes, où prendre l'argent pour payer ces secours et maintenir les services essentiels? Il faut être conséquents avec nous-mêmes. Si nous devons payer pour subvenir à nos besoins, nous devons nous créer des revenus.

Gouverneurs de l'Université

L'hon. R.-A. Hoey, ministre de l'instruction publique, a fait connaître les noms des neuf nouveaux gouverneurs de l'Université du Manitoba nommés par le gouvernement. Ce sont: M. le juge Dysart, de la cour du banc du roi; Mme H.-M. Speechly; D. C. Coleman, vice-président du Pacifique Canadien; Paul F. Bredt, président du "Manitoba Pool Elevators Ltd."; F. W. Nicks, président de l'organisation des mécaniciens et chauffeurs de chemins de fer; F. W. Crawford, secrétaire de l'Association Aberdeen-Angus; H. A. Bergman, C.R.; Dr J. A. Lehmann; C. A. Adamson, président de la "Western Trust Company".

Trois autres membres devront être nommés par l'association des anciens élèves de l'Université. Le président et le chancelier de l'Université sont aussi membres ex-officio du bureau des gouverneurs.

Les Orangistes veillent . . .

Toronto.—Au cours d'une réunion, les orangistes ontariens ont adopté à l'unanimité un voeu pour l'abrogation de toutes "les faveurs supplémentaires" accordées aux écoles séparées d'Ontario depuis la Confédération.

Dans un discours à environ 4,000 de ces orangistes, le premier ministre de la Saskatchewan, M. J. T. M. Anderson, a demandé à ses auditeurs de lutter contre le communisme et le fascisme et pour qu'un seul drapeau flotte au Canada: l'Union Jack.

OTTAWA. —En présence de 2,000 personnes, l'Université d'Ottawa a conféré à l'hon. sénateur Lawrence-A. Wilson, le titre honorifique de docteur en loi. En membre de réplique, le grand philanthrope a fait à notre université française, un don de $25,000.

UNE CEREMONIE IMPOSANTE A LA BASILIQUE DE MONTREAL

Les restes de N. SS. Lartigue, Bourget, Fabre et Racicot sont transférés dans la nouvelle chapelle mortuaire, en présence de dix-sept archevêques et évêques du Canada

Montréal. — Dans la cathédrale même, construite par le "saint évêque" de Montréal, Mgr Bourget en 1870, dix-sept archevêques et évêques, plusieurs supérieurs d'Ordres et de Congrégations, des centaines de prêtres séculiers et réguliers, des religieux et des religieuses des diverses communautés de Montréal, des représentants de la ville de Montréal, des parents des évêques défunts, des milliers de fidèles enfin, ont rendu hommage, jeudi matin, à la mémoire de ceux qui un jour ont tenu dans leurs mains les destinées de l'Eglise de Montréal, Nosseigneurs Lartigue, Bourget, Fabre et Racicot, à l'occasion de la translation de leurs dépouilles mortelles dans la nouvelle chapelle mortuaire édifiée par Mgr l'archevêque-coadjuteur actuel, S. E. Mgr Georges Gauthier.

On pouvait remarquer dans le sanctuaire, en plus de S. E. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique qui célébrait le service funèbre, une magnifique couronne d'évêques venus d'endroits aussi éloignés que la Baie d'Hudson. Les transepts de la basilique étaient bondés de prêtres et de religieux et religieuses. Dans les premiers bancs, on remarquait les invités spéciaux laïques, et le reste de la vaste nef était rempli à déborder.

Archevêques et évêques

Voici les noms des archevêques et évêques qui formaient une auguste couronne autour de l'autel, couronne fermée à droite par S. E. Mgr Andrea Cassulo, archevêque de Léontopolis et délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, et à gauche par S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque - coadjuteur de Montréal, occupant tous deux un trône; LL. EE. NN. SS. Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; J.-S. Brunault, évêque de Nicolet; Ovide Charlebois, O.M.I., évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin; Joseph-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier; Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury; Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe; Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; Georges Courchesne, évêque de Rimouski; Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette; Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi; Alphonse - Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe; Joseph Hallé, évêque de Pétrée et vicaire apostolique d'Ontario-Nord; Joseph Guy, évêque de Zerta et vicaire apostolique de Grouard; Arsène Turquetil, évêque de Ptolémaïs et vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

Le Concours de Français aura lieu le 13 mai

On se plaint en certains quartiers que la date du prochain concours n'ait pas été publiée et, par conséquent, est inconnue.

Une circulaire envoyée à tous nos secrétaires de cercles paroissiaux, en février dernier, annonçait cette date pour le 13 mai prochain. Le concours aura donc lieu le 13 mai, de 9 h. 30 à midi.

Maintenant, afin que nul n'en ignore, nous prenons la liberté de prier M. le curé de chaque paroisse de bien vouloir annoncer du haut de la chaire, dimanche prochain, que le concours aura lieu à cette date du 13 mai. Merci.

Le Secrétaire,
J.-H. DAIGNAULT.

Parlement Fédéral

UN BILL QUI N'AVANCE PAS VITE: C'EST CELUI DES CHEMINS DE FER

Les vétérans fonctionnaires de l'Etat n'auront pas à opter — Le gouvernement ne tient pas à faire une enquête sur l'accaparement du sucre

Ottawa. — C'était prévu et annoncé depuis plusieurs semaines. Le ministre des finances, M. Rhodes, revient sur la décision qu'il avait annoncée, au nom du gouvernement, dans le discours du budget, à propos des vétérans de la guerre qui sont pensionnés par l'Etat tout en étant ses fonctionnaires.

Ceux-ci n'ont pas à choisir entre leurs pensions et leurs salaires. Le gouvernement consent à continuer de leur servir les deux. A l'avenir, cependant, les pensions de guerre seront sujettes à l'impôt sur le revenu; de plus, après le premier mai les pensions ne seront plus augmentées en proportion de l'augmentation du nombre de ceux qui dépendent du pensionné. Ainsi, un vétéran célibataire qui n'était pas marié lundi dernier, le premier mai, ne pourra réclamer une pension pour sa femme. Le vétéran déjà marié ne pourra non plus réclamé de pension pour ceux de ses enfants qui naitront après le premier mai.

L'accaparement du sucre

Deux députés libéraux, MM. C. B. Howard, de Sherbrooke, et F. G. Sanderson, de Perth-Sud, Ont., viennent de demander une enquête à propos de la spéculation sur les sucres, par des profiteurs apparemment bien informés, juste à la veille de la présentation du budget, par M. Rhodes, le 21 mars dernier.

Le ministre ne tient cependant pas à ce que telle enquête se fasse. Il s'est défendu de son mieux mais sans pouvoir trouver d'explication satisfaisante. M. Rhodes prétend que ce sont les pronostiqueurs du journalisme qui avaient annoncé des taxes nouvelles sur le sucre, le thé et le café. Des gens se sont mis à acheter de ces denrées, avant la présentation du budget, afin d'échapper au fisc. Le simple consommateur s'est mis à acheter chez le détaillant. Le détaillant à son tour s'est mis à acheter du grossiste qui a aussitôt donné des commandes aux raffineries. D'après M. Rhodes, en définitive le petit consommateur serait le seul coupable. M. Rhodes dit qu'il attend toujours qu'on lui prouve qu'il y a eu le moindre coulage ministériel avant la présentation du budget. Sa thèse, c'est que, s'il n'y a pas eu de coulage à propos du budget, on ne peut adresser de reproche à ceux qui, sur de simples pronostics, ont fait provisions de telles ou telles denrées. Et il ajoute que ceux qui ont fait d'amples provisions de thé et de café ont été simplement attrapés.

Il reste à savoir, quoique M. Rhodes prétende qu'une seule compagnie de Winnipeg ait emprunté à la banque $18,000 pour acheter du thé et du café avant la présentation du budget, s'il est vrai que les pronostics journalistiques aient eu autant d'effet à propos du thé et du café qu'à propos du sucre. Pour le savoir, il faudrait une enquête. M. Rhodes ne tient pas à ce que l'enquête se fasse. Le débat sur la taxe du sucre n'est pas terminé.

Le bill des chemins de fer

Le bill des chemins de fer traine en longueur. C'est à se demander s'il ne meurt pas de langueur.

Le gouvernement a soumis quelques amendements à la mesure originale, de façon à satisfaire l'opposition dans une certaine mesure. Ces amendements ont été votés.

Le Dr Manion a proposé qu'un article soit ajouté au bill. Cet article ne comporte pas autre chose que l'affirmation que le bill, une fois devenu loi, ne pourra être considéré comme une autorisation de fusionner nos réseaux ferroviaires. Son adoption ne rassure cependant pas certains oppositionnistes.

Déclaration simplement platonique, déclare M. Peter Heenan. Tout le bill favorise la fusion des réseaux. Ce n'est pas en y ajoutant un article dans le genre de celui-là que l'on changera l'esprit de la mesure ministérielle.

Le Dr Manion avait dit auparavant que son amendement n'empêcherait d'aucune façon la mise en commun des services ferroviaires et télégraphiques du Pacifique et du Canadien National.

Là-dessus, M. Heenan fait une remarque: le gouvernement ferait aussi bien de dire dès maintenant qu'il a l'intention de livrer le Canadien National au Pacifique.

Pas de fusion

M. Manion riposte que le gouvernement n'a jamais eu l'intention de fusionner les réseaux. Pour le bien démontrer, il soumet un amendement qui n'était pas nécessaire, car il est manifeste que le bill ne tend pas à la fusion. L'amendement n'est présenté que pour faire plaisir aux oppositionnistes libéraux.

L'amendement ne fait tout de même pas plaisir tant que cela à tous les oppositionnistes. Plusieurs d'entre eux, notamment M. Heaps, travailliste, et M. Beaubien, libéral, restent sous l'impression, à ce qu'ils disent, que le bill, même avec l'amendement du Dr Manion, favorise l'amalgamation ou la fusion des réseaux.

LES ENTRETIENS DE WASHINGTON

Ils ont roulé sur le tarif, la limitation des emblavures, l'argent-métal et les monnaies

Voici les grandes lignes de la situation relative aux entretiens de Washington:

Au premier plan des entretiens du président Roosevelt, du premier ministre du Canada, M. Bennett, et de M. Herriot, délégué de la France, il y a les questions de tarif, de limitation des emblavures, de l'argent-métal et des monnaies.

Les principales villes des Etats-Unis signalent une hausse générale des affaires.

On apprend que le président demandera au Congrès le pouvoir de suspendre le paiement des dettes de guerre jusqu'à l'issue de la conférence, qu'il projette aussi de demander des pouvoirs étendus pour ajuster le tarif.

Des membres de la délégation française sont d'opinion qu'en se montrant disposés à un pacte de consultation, les Etats-Unis faciliteront l'adhésion de la France à une entente pour la réduction des armements.

Le ministre des affaires étrangères de la France, M. Bonnet, dit que la France ne doit rien négliger pour aider les autres pays à stabiliser leurs monnaies. D'après des experts, la France s'achemine vers un pacte de stabilisation monétaire avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

On croit que la France acquittera les arrérages du 15 décembre sur sa dette de guerre envers les Etats-Unis si ceux-ci consentent à un moratoire pour l'échéance du 15 juin.

Les dettes de guerre

Washington.—Le président Roosevelt consentira à étudier la question de la révision des dettes de guerre après la conférence économique mondiale, mais, selon une information autorisée, émanant de la Maison Blanche, il n'a conclu aucune entente pour l'ajournement du paiement de l'échéance du 15 juin et il n'a formulé aucun projet pour le règlement des dettes.

A Paris

Paris. — On croit que lorsqu'il se rassemblera le 16 mai, le Parlement approuvera sans tarder le paiement de l'échéance en souffrance du 15 décembre sur la dette de guerre envers les Etats-Unis, pourvu que le Congrès des Etats-Unis consente à un moratoire sur l'échéance du 15 juin.

QUEBEC. —M. Cyrille Vaillancourt, chef du département de l'industrie sucrière, est d'avis que la production du sucre d'érable sera médiocre. Les érables coulent encore en certains endroits, mais la saison aura tout de même été peu fructueuse.

NICOLET. —Son Eminence le cardinal Villeneuve visitera le diocèse de Nicolet le 7 mai, selon une nouvelle communiquée par l'Evêché de cette ville.

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

L'alimentation des poussins dans l'éleveuse

Dès que les poussins sont enlevés de l'incubateur et mis dans l'éleveuse, on peut leur donner leur premier repas. Assurez-vous d'abord qu'ils sont bien à l'aise, bien confortables, puis donnez-leur de l'eau dégourdie à boire dans les abreuvoirs ordinaires à poussins. Mettez devant eux du gravier à poussins dans des casseroles peu profondes, et des trémies remplies de pâtée. Veillez à ce que ces trémies et ces abreuvoirs soient assez grands pour que tous les poussins puissent avoir suffisamment d'eau et de nourriture sans s'entasser. Une fois que les trémies sont mises en place, on ne les enlève plus, car avec elles, la suralimentation n'est jamais à craindre.

Les aliments avec lesquels on nourrit les poussins pendant leur séjour dans l'éleveuse se composent principalement des suivants: grain à poussins, pâtée, gravier, coquilles, charbon de bois et verdure. Pour le grain, on peut acheter un mélange commercial à poussins mais on n'en donne pas généralement avant huit ou dix jours. La pâtée se compose habituellement de grains moulus, de substances minérales, comme la poudre d'os, de substances animales, comme la farine de viande, la farine de poisson, la poudre de lait, etc., de sel et d'huile de foie de morue. Si les poussins n'ont pas accès à la lumière du soleil pendant les huit ou dix premiers jours, on fera tée est un produit commercial.
bien de leur donner de l'huile de foie de morue dans leur pâtée si cette pâ-

On peut faire une très bonne pâtée sur la ferme même en employant les aliments suivants: une partie de petit son; recoupes, farine de blé d'Inde jaune et de gruau d'avoine moulue avec une demi-partie de substances animales composées de farine de viande, de farine de poisson, de lait de beurre en poudre et de poudre d'os en proportions égales. On peut varier la proportion de ces ingrédients suivant le coût des différents aliments et la facilité avec laquelle on peut se les procurer, la poudre d'os reste toujours dans la même proportion cependant. Outre ces ingrédients, il faut incorporer au mélange une demi-partie de sel et deux pour cent d'huile de foie de morue brute. Quand les oiseaux sont sur un libre parcours, au soleil, on peut réduire la quantité d'huile à un pour cent ou la supprimer entièrement. Si l'on donne du lait sous une forme quelconque, on peut également réduire la quantité de substances animales dans la pâtée.

Oeufs bruns et blancs

La couleur de la coque de l'oeuf n'indique nullement la qualité du contenu. La science ne peut pas non plus nous expliquer pourquoi la nature a conféré à certaines races de volailles le pouvoir de colorer les coques en brun tandis que d'autres coques retiennent la couleur naturelle du calcium blanc. Il y a peut-être une explication partielle, c'est que la majorité des volailles que l'on trouve sur les fermes canadiennes se divisent naturellement en deux groupes. Un groupe, qui comprend un certain nombre de races, tire son origine des pays qui bordent la Méditerranée. Ces races portent les noms de ces parties de l'Italie et de l'Espagne où elles ont été créées — Leghorn (Livourne), Andalousie et Minorque. Les poules de ces races pondent des oeufs blancs.

Les races dont se compose l'autre groupe ont été créées dans les premiers jours de l'agriculture de l'Amérique du Nord, lorsque les aviculteurs-pionniers de ce continent, opérant sur divers sujets importés, ont développé leurs propres races distinctes. Elles aussi portent les noms qui indiquent leur origine — Plymouth Rock, Rouge de Rhode Island, Wyandotte. Les poules de ces races pondent des oeufs à coque brune. Outre ces groupes majeurs, dit M. T. A. Benson, Division fédérale de l'Industrie Animale, il y a certaines races de volailles d'origine anglaise que l'on trouve sur les fermes canadiennes; les plus répandues sont les Orpingtons et les Dorkings. Ces deux races sont typiques de l'esprit traditionnel du "fair play". Les Dorkings pondent des oeufs à coque blanche tandis que les oeufs des Orpingtons sont bruns.

Cabane à porcs pour toutes les saisons

La cabane portative fournit un logement très économique pour les porcs et elle peut être employée toute l'année. Une cabane de ce genre peut servir, en fait, 365 jours par an, quel que soit le nombre de truies dans un troupeau. On exige des cabanes qu'elles soient portatives, durables, et qu'elles puissent rester fraîches pendant l'été. Il faut donc qu'elles soient relativement légères, construites sur des lisses, et pourvues de côtés montés sur charnières, afin que l'air puisse y circuler librement. Pour l'hiver, elles doivent fournir un bon abri, les côtés bien fixés. Cette cabane est construite en grosses planches; la construction la plus simple est la meilleure.

Le cochon en effet ne demande pas un logement coûteux; les abris les meilleur marché donnent, même les meilleurs résultats. Deux ou trois cabanes, un box-stall pour la truie portière, fournissent les logements nécessaires pour le cultivateur qui élève quelques porcs. L'élevage plus spécialisé exige naturellement des porcheries plus coûteuses, mais l'expérience a démontré que l'on peut obtenir des portées saines et vigoureuses de sujets reproducteurs tenus dehors tout l'hiver, tandis que les porcs logés dans des porcheries confortables donnent très souvent des portées faibles. Il est bien rare en fait que le parc de plein air souffre de rhumatismes et d'impotence. Les animaux reproducteurs de tous les âges se plaisent dans cette vie de semi plein-air; le froid de l'hiver est beaucoup moins nuisible pour le jeune animal que le manque de protection contre la chaleur intense pendant l'été canadien. On trouvera des détails complets sur la cabane à porcs des quatre saisons, ainsi que des illustrations et spécifications et une liste du bois de construction requis pour construire une cabane à porcs pour toute l'année, dans la circulaire No 78, publiée par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Volailles canadiennes pour la viande

Il se vend beaucoup de volailles grasses aujourd'hui, et c'est maintenant un facteur à considérer dans l'exploitation de la basse-cour; on fera donc bien, quand on accouplera les parquets de reproduction, de choisir des oiseaux d'une bonne conformation en vue de la vente. C'est par le parquet de reproduction qu'il faut commencer et l'on devra se régler, pour choisir les oiseaux qui peuvent entrer dans ces parquets, sur les caractères qui sont essentiels dans un oiseau habillé ou préparé, de la catégorie "A". Tous ceux qui ont pris part à la vente commune de volailles où les oiseaux sont achetés d'après la catégorie apprécient l'avantage qu'il y a à avoir des oiseaux bien en chair, à poitrine bombée, qui se classent dans les plus hautes catégories.

Il y a quelques années, lorsque les fermes de l'Ouest ont entrepris une campagne pour l'amélioration des dindons destinés à l'engraissement, on songea à se procurer des sujets de reproduction des parties éloignées et peut-être même d'autres pays. On admit après quelque temps cependant que l'on pourrait peut-être obtenir de tout aussi bons sujets sur place, en prenant la précaution de contrôler ces troupeaux qui avaient donné les volailles de la meilleure qualité dans les opérations locales du pool de l'année précédente. On a entrepris ce contrôle, et l'on est arrivé ainsi à développer un bon type de dindons d'engrais, qui a été pour une large part dans le succès des expéditions de dindons en Grande Bretagne l'année dernière.

Il y a bien des districts dans toutes les parties du Canada où cette expérience pourrait être répétée et où elle pourrait donner les mêmes bons résultats.

NOTES AGRICOLES

Le charençon du fraisier est un grand marcheur. Muni de pattes robustes, il peut couvrir rapidement de longues distances.

Lorsque vous voyez des vaches qui rongent des os au pâturage, vous pouvez être sûr que la nourriture qu'elles reçoivent manque de certaines substances minérales.

Le plus grand foyer de propagation de mites dans la plupart des maisons canadiennes est dans les conduites de la fournaise à air chaud, parmi la bourre provenant des balayures qui tombent dans les radiateurs.

Il n'y a pas eu, depuis quatre ans, de cas de gale de moutons au Canada.

Les animaux à fourrure en captivité, et spécialement les renards et les visons, sont sujets à une maladie qui ressemble sous bien des rapports à la maladie du jeune chien.

Lorsque les pigeons volent en liberté, ils se nourrissent toujours de bien des sortes différentes de grains; l'éleveur de pigeons fera donc bien de leur donner un régime varié dans le pigeonnier, pour imiter les conditions de la nature; ce conseil est donné par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le Canada est un pays généreux. Il a aidé la Nouvelle-Zélande à établir son industrie laitière et a fourni à l'Argentine le blé Marquis, qui a été pour ce pays un don des cieux.

La luzerne est cultivée depuis un temps immémorial en Perse; c'est peut-être la plante fourragère la plus ancienne du monde.

L'élevage et l'éducation des poussins sont des choses relativement simples, mais une vigilance de tous les instants et une attention intime à tous les détails sont nécessaires pour réussir.

La Division fédérale de l'entomologie prend toutes les précautions possibles pour empêcher que les lots de grain et de graine de semence entrant au Canada pour être présentés à la Conférence-Exposition mondiale du grain, qui sera tenue à Régina en juillet, n'introduisent des insectes nuisibles et des maladies des plantes au Canada. Elle prend également les précautions nécessaires pour prévenir, pendant la durée de l'exposition, les invasions d'espèces cosmopolites d'insectes nuisibles aux produits emmagasinés.

Les engrais potassiques augmentent le rendement de la récolte de tabac et en améliorent la qualité.

La pâtée sèche est une nourriture de qualité supérieure pour les volailles.

Les poulets exigent dans leur nourriture une bonne proportion de substances animales.

Le sel est un élément constitutif très nécessaire de la ration du porc; il couvre son prix au centuple par les services qu'il rend.

Les planteurs de tabac de Québec se servent de formaline pour stériliser leurs couches de tabac, car c'est le meilleur agent de stérilisation pour cela.

Les pigeons sont très friands de choses salées, dit le Ministère fédéral de l'Agriculture, et sous ce rapport, la morue salée, ajoutée à leur ration régulière, leur est très agréable.

Le trèfle rouge est peut-être la légumineuse la plus cultivée au Canada; il a deux grands avantages: il fournit un aliment bon marché, riche en protéine, pour le bétail et il enrichit le sol en y laissant de l'azote.

Les pires mauvaises herbes ont des graines de la même dimension et de la même forme que le trèfle et les graminées; il est donc très difficile de les distinguer ou de les enlever même avec un outillage spécial de nettoyage.

Aux Apiculteurs Canadiens-Francais

Comme l'an dernier, il y aura une réunion apicole à St-Pierre, mardi le 16 mai, de 2 heures à 4 p.m. La Salle Municipale a été mise à la disposition des Apiculteurs, grâce à la bienveillante autorisation de M. E. Hébert, Préfet de la Municipalité.

Si la température était réellement trop pluvieuse et les chemins impraticables, cette réunion apicole serait remise au vendredi 19 mai, aux mêmes heures.

Les apiculteurs qui ne pourront venir à la réunion pourront s'entendre avec un représentant de groupe qui agira en leurs noms et leur fera parvenir des cartes apicoles, bulletins et circulaires qui seront distribués durant cette réunion.

Une économie assez appréciable sera réalisée encore cette année par notre coopérative dans l'achat de matériel apicole et de chaudières pour le miel.

Les différentes compagnies de fabrication de chaudières nous promettent des blancs de commandes dans les langues française et anglaise.

Les commandes prises l'an dernier durant la réunion apicole supposaient assez de chaudières pour contenir 300,000 livres de miel. Cette coopérative a été reconnue des plus satisfaisantes par tous les apiculteurs qui y ont pris part.

Pour avoir droit à ces avantages il est nécessaire de faire partie de l'Association des Apiculteurs du Manitoba. La cotisation est de $1.50 par année. Cela donne droit aussi à recevoir la revue mensuelle "American Bee Journal" et à faire partie de l'Association canadienne-française.

La cotisation de 50 sous seulement ne donne droit qu'à faire partie de l'Association Apicole canadienne-française, telle que reconnue par l'Apiculteur Provincial, M. L. T. Floyd, dans sa lettre du 11 janvier 1932.

Ces souscriptions doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Rév. T. Pineault, c.s.v., Sec.-Trés.,
Maison Saint-Joseph
Otterburne, Man.

Il y a tout avantage à envoyer aussitôt que possible la cotisation, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, car le nombre des Associés compte dans la balance et aide à obtenir de meilleurs prix de fabrication, ainsi que certaines faveurs du Département de l'Agriculture.

Les cours d'Apiculture donnés à Saint-Pierre et à Sainte-Anne, l'hiver dernier, ont été organisés par notre dévoué agronome canadien-français, M. Joseph Lafrance qui fut aidé en ces circonstances par M. L. T. Floyd et votre serviteur.

Il est probable que des cours semblables seront organisés l'hiver prochain dans d'autres centres apicoles canadiens-français.

Plusieurs apiculteurs ont remarqué que depuis quelques années il se trouve des Canadiens français parmi les directeurs et inspecteurs de l'Association des Apiculteurs du Manitoba.

Nous avons eu le plaisir d'entendre l'Hon. Albert Préfontaine, alors ministre de l'Agriculture, nous adresser la parole en français durant l'une des conventions apicoles tenue à Winnipeg. Il nous a même obtenu que son département payât les frais de conférences françaises apicoles et avicoles.

En nous groupant et en demeurant toujours bien unis, nous nous protégeons mutuellement, tout en faisant oeuvre patriotique.

ASSOCIATION APICOLE CANADIENNE-FRANCAISE
F. PINEAULT, C.S.V.,
Directeur et Secrétaire-Trésorier.

TRIBUNE LIBRE

Le rapport de M. Sanford Evans

Comme on le sait, un rapport sur la situation financière de la cité avait été demandé par notre conseil à M. Sanford Evans. Ce rapport de dix pages, sans apprêt littéraire, consiste en de brèves remarques sur les points étudiés. Les principales de nature à intéresser le contribuable sont les suivantes.

Tout d'abord, le rapport est une étude des années 1923-1931, pour la raison qu'en 1922 la Cité avait adopté un système uniforme de tenue de livres. Les remarques favorables sont les suivantes: 1o. de 1923 à 1931, Saint-Boniface a toujours diminué sa dette; de $5,000,035 qu'elle était en 1923, elle était de $4,871,395 en 1931. 2o. Aucun travail public dispendieux n'a été fait durant cette période. 3o. Malgré l'augmentation du nombre des enfants et un agrandissement fait à l'école Provencher, les commissions scolaires ont aussi réduit leur dette, qui était de $387,600 en 1923 à $314,200 en 1931.

La dette par tête a diminué de $70 de 1923 à 1931.

3o. Le fait que Saint-Boniface a pu diminuer sa dette est à noter, car en général, durant les dix dernières années, les municipalités du Canada ont augmenté la leur de près de 40 pour cent.

6o. Les dettes non fondées qui sont toujours trop grandes étaient moindres en 1931 qu'en 1923.

7o. Certaines dépenses générales dans les services ont montré une réelle baisse comme suit:

1o. Services de l'administration, $53,279 en 1923, $39,858 en 1931, représentant en 1923 5.8 pour cent du budget total et 4.3 en 1931.

2o. Services de santé et hygiène: dépenses en 1923 de $16,549 et en 1931, de $11,416.

3o. Services de voirie et ponts, $41,549 en 1923, à $28,680 en 1931.

4o. Services de récréation, $2,432 en 1923 et $516 en 1931.

5o. Services non classifiés, dépenses en 1924 de $23,557 et de $9,636 en 1931.

6o. Les services de la protection de la vie et des biens ont montré une légère hausse bien justifiée par l'augmentation de la population: $94,470 en 1923 et $101,770 en 1931.

7o. Les dépenses sur ces services peuvent avoir été faites sur une plus haute base que nécessaire, mais les chiffres montrent que l'administration en a été bonne.

8o. Le service d'eau administré par la Cité a toujours laissé un bénéfice se montant en moyenne à $13,559 par année.

9o. D'une manière générale, la location de Saint-Boniface, comme partie du grand Winnipeg, située près du centre des affaires, doit être regardée comme très favorable. D'après les recensements, la population de Saint-Boniface a été comme suit: en 1881, 1283; en 1891, 1553; en 1901, 2019; en 1911, 7483; en 1921, 12,821; et en 1931, 16,305.

Fait à noter: le pourcentage de l'augmentation de la population en 1931 à celle de 1921 étant de 27.17 pour cent, ce taux est plus élevé que celui de Winnipeg et plus élevé également que celui du Canada et des autres districts urbains.

Dans une seconde partie, le rapport traite des conditions positivement peu favorables ou montrant de la faiblesse. On peut les résumer comme suit:

1o. Les arrérages de taxes est été un point faible, comme cela est généralement le cas avec les municipalités du Canada. Cette condition n'a pas été envisagée avec des solutions complètement pratiques. Les municipalités du Canada ont seulement une source principale de revenu qui est la taxe de la propriété et la sanction pour le non-paiement des taxes est la perte de la propriété. Si l'abandon ou la perte de la propriété est élevé, cela laisse comprendre:

a) que les meilleures méthodes d'imposition et de collection des taxes n'ont pas été employées, car les sanctions seules ne peuvent assurer le maximum de collections.

b) que les taxes n'ont pas été raisonnablement distribuées entre les différentes classes de la société, ou

c) que l'échelle de services, et par là de dépenses, est d'un montant plus élevé que ne peut le supporter le pouvoir de payer du contribuable ou de la propriété.

2o. Saint-Boniface a été établi sur un vaste plan. Depuis son extension en 1914, avec une superficie de 11,441 acres, il y a une grande quantité de terrains vacants, et les terrains développés ou bâtis ne sont pas assez concentrés;

3o. Les dépenses pour fins de charité ont été en augmentant de 1923 à 1931. Il apparaît que la cité a fait les efforts nécessaires pour la collection de ces frais, mais l'opinion grandit dans tout le Canada que l'Etat devrait voir à ces frais. Cette question d'assistance menace de devenir un gouffre pour les finances municipales.

6o. Les grandes difficultés de Saint-Boniface proviennent des anciennes dépenses; de la dette qui, en 1923, était de $5,000,035 plus de la moitié était due aux travaux anciens.

7o. Les dettes sur les ponts de la Rivière Rouge et de la Seine étant de $306,077 sont trop fortes pour une petite cité; cela a obligé d'importants travaux sans revenus.

8o. Ce sont les terrains vacants qui ont manqué dans le paiement des taxes, la Cité en ayant acquis pour un montant de $2,086,390 et seulement $22,890 de terrain bâtis.

4o. Parlant de l'accumulation des taxes arriérées et des difficultés financières qui en découlent, le rapport remarque que ces déficits ont été comblés à même le fonds d'amortissement, ce qui devait nécessairement entraîner une crise financière.

Le rapport se continue en donnant quelques suggestions pour le fonds d'amortissement, les dépenses et le budget. Il s'arrête au 31 décembre 1931, le rapport des vérificateurs pour 1932 n'étant pas prêt. M. Evans suggère que pour être complet, il devrait aller jusqu'au 31 décembre 1932. Il serait donc à désirer que notre Conseil demande ce rapport final.

Le rapport se termine en suggérant que le budget de 1933 soit préparé au plus tôt, afin d'avoir un effet favorable sur la collection des taxes et sur les créanciers.

G. CHAVANNE
Président de la Ligue Civique.

A.C.J.C.

Le comité régional de St-Boniface de l'A.C.J.C. demande à tous ses amis de bien vouloir l'aider dans le tirage qu'il organise actuellement dans le but de pouvoir avec confiance préparer et tenir son congrès annuel. Tout membre de l'A.C.J.C. peut disposer des billets de tirage. Prix: 5 sous, 6 pour 25 sous. Le premier prix est de $15.00.

La fête des arbres le 8 mai

Le jour de la fête des arbres a été fixé au lundi 8 mai. Ce sera congé pour les écoles, les banques et les administrations publiques.

Les cochons sans queue nombreux en Saskatchewan

Rosthern, Sask., — Les cochons sans queue ne sont pas si rares. C'est ce que nous apprend un jugement du magistrat Lussier.

Le fermier Fred Gerlach avait perdu plusieurs porcs. Il soupçonna un fermier du voisinage de les lui avoir volés. Et il se faisait fort de les identifier, parce que ses porcs possédaient cette rare particularité de n'avoir pas de queue. Fred Gerlach et son frère David surgirent un beau jour dans la porcherie des frères Nolte, et y virent des cochons sans queue. Ils s'adressèrent alors à la police montée. Un rapport fut établi, et l'affaire alla devant la cour. Elle suscita l'intérêt de tous les fermiers de la région, et un grand nombre vinrent assister au procès.

Mais les frères Nolte affirmèrent que les cochons sans queue leur appartenaient, et qu'ils avaient eu la queue gelée, ce qui ne serait pas si rare. Ils produisirent des témoignages, et des experts vinrent à leur tour confirmer ces témoignages. En conséquence de quoi le juge a décidé que l'absence de queue ne saurait suffire à identifier des cochons. Il a toutefois adressé une semonce aux Nolte, qui prirent devant la Cour une attitude agressive.

L'hôtel de la Légation française à Ottawa

Ottawa. — Le gouvernement français a pris officiellement possession de la nouvelle légation, au No 42, rue Sussex, ci-devant la propriété de la famille Blackburn, près d'Earnscliffe, la résidence historique du haut commissaire de la Grande-Bretagne. L'édifice domine la rivière Ottawa. C'est une des plus belles résidences de la capitale.

Le bas de l'immeuble a été affecté à la chancellerie et le second étage servira de résidence au Comte René de la Grèse, premier secrétaire de la Légation, et à la Comtesse de la Grèse.

Le catholicisme aux Etats-Unis

La population catholique est en progrès aux Etats-Unis. D'après les derniers recensements, elle est maintenant de 20,268,403, une augmentation de 32,012 sur celle de 1931. Une augmentation est aussi notée dans le nombre de prêtres et d'églises; les séminaristes accusent une augmentation de 1500. Vingt-neuf nouveaux hôpitaux ont été fondés l'année dernière. Le nombre d'enfants fréquentant les écoles paroissiales est de 2,170,102 et il y a une augmentation de 14,000 dans le nombre d'enfants fréquentant les écoles supérieures catholiques. Il y a une augmentation de près de 1,000 dans le nombre de convertis. On compte aux Etats-Unis 16 archevêques ou cardinaux et 102 évêques.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 MAI 1933 NUMERO 49

Honneur à ceux qui, provoqués au combat, descendent dans l'arène avec la ferme persuasion que la force de l'injustice aura un terme et qu'elle sera un jour vaincue par la sainteté du droit et de la religion.

LEON XIII.

LA LIBERTÉ

L'étude doit demeurer la directrice de la vie. Chacun doit lui faire dans ses occupations une place convenable et proportionnée au rôle que lui assigne son titre de chrétien et de citoyen.

Mgr DUPARC, évêque de Quimper.

EN LISANT LUCIEN ROMIER

Réflexions sur la crise agricole

De tous les écrivains d'aujourd'hui qui s'occupent d'économie politique, M. Lucien Romier est sans doute l'un des plus avertis et des plus pénétrants. Ses conférences données l'année dernière à Montréal, réunis en volume sous le titre de *Problèmes économiques de l'heure présente* (1), sont d'une lecture instructive et attrayante. Nous voudrions en dégager quelques idées essentielles, pour le bénéfice de notre public agricole.

L'organisation de la vente des produits agricoles, et du blé en particulier, est le grand problème qui préoccupe l'Ouest depuis un quart de siècle. Inutile de rappeler des batailles et des échecs retentissants encore tout près de nous. En cherchant à mettre la production agricole sur le même pied que la production industrielle, on oublie trop qu'il y a une différence fondamentale entre le produit industriel et le produit agricole. Avec une publicité bien comprise, du savoir-faire et de bons agents de vente, vous pouvez réussir à faire acheter à Madame le double de robes dont elle a raisonnablement besoin, vous pouvez persuader Monsieur qu'il a avantage à renouveler son auto tous les ans; mais le vendeur le plus habile, la publicité la plus intense ne peut faire qu'un individu absorbe chaque jour plus d'une certaine quantité de pain, de viande, de légumes. Comme disent les économistes, il y a un *plafond* à la consommation des produits agricoles. Cette consommation ne pourrait augmenter que si la population augmentait; or, depuis la guerre, elle tend à diminuer. En dépit des développements industriels considérables dans tous les pays, plus de la moitié des hommes vit encore du travail de la terre, considéré comme l'un des plus faciles. Rien d'étonnant qu'il y ait surproduction.

* * *

Non seulement le nombre des consommateurs de pain reste à peu près stationnaire, mais leur pouvoir d'absorption est sérieusement en baisse. Le régime alimentaire dans les villes s'est modifié considérablement depuis quelques années. Ceci est une conséquence naturelle de la transformation du labeur humain. Autrefois, la plupart des travailleurs faisaient une besogne qui exigeait de la dépense musculaire, c'est-à-dire qui demandait une nourriture abondante en calories. De plus en plus, on se livre à un travail qui n'est plus musculaire, mais exige surtout de la dépense nerveuse. C'est le cas d'un grand nombre d'ouvriers appliqués à surveiller des machines, d'employés de toutes catégories dont le travail est de tension nerveuse, et surtout des classes cultivées aux occupations purement intellectuelles. Tous ces gens ont abandonné la nourriture lourde, abondante, pour un régime mieux adapté à leurs besoins réels. Résultat de cette transformation: dans des villes comme Paris ou Berlin, l'on a constaté que depuis la guerre, la consommation de légumes fins a doublé et qu'en revanche la consommation de pain a diminué d'un tiers.

Evidemment, il ne s'agit pas là d'un engouement passager, mais d'une évolution qui va s'accentuer, parce qu'elle répond à une nécessité des temps actuels. Le problème qui se pose aux agriculteurs est donc celui-ci: faut-il continuer à jeter sur les marchés une surabondance de produits primaires, ou faut-il peu à peu spécialiser ou diversifier la production?

La Belgique nous fournit un exemple fort intéressant de cette adaptation aux exigences nouvelles. Autrefois, ce pays produisait à peu près tout son blé; aujourd'hui, il n'en récolte presque plus. Par contre, il s'est spécialisé dans la production des légumes et des fruits, devenue une industrie nationale très rémunératrice. Cette transformation de l'agriculture belge s'est accomplie en quelques années.

* * *

Ce qui fait la solidité économique de l'Europe, ce qui lui a permis de résister à toutes les crises, c'est qu'elle a un fonds de population assez abondant pour toujours retrouver son équilibre en elle-même. Pas une production européenne, dans aucun pays du continent, qui n'ait le gros de sa clientèle dans le pays lui-même. L'exportation est un luxe dont on peut se passer. Advenant une crise mondiale, il reste toujours à l'intérieur de chaque pays un marché suffisant pour assurer un minimum de travail. Situation privilégiée, si on la compare à celle du Canada et des Etats-Unis, incapables de faire absorber par leurs consommateurs nationaux une quantité suffisante de leurs produits agricoles.

La conclusion de M. Lucien Romier est à retenir:

Vous appartenez à un continent qui, je le crois, est appelé à un magnifique avenir. Mais ne vous laissez pas entraîner par des erreurs qui ont pu être commises par d'autres pays. Soyez bien persuadés que votre pays n'aura acquis sa pleine indépendance que le jour où une grande partie de son blé pourra être mangé par des Canadiens et où, par conséquent, le fait d'une rétraction plus ou moins grande des marchés extérieurs laissera indifférent le fond et l'équilibre de la richesse nationale.

Donatien FREMONT.

(1) Editions Albert Lévesque, Montréal.

M. Roger Goulet, M.A.

Sous ce titre, le numéro d'avril du "Western School Journal", bulletin du Département de l'Education et de la "Manitoba Educational Association", publiait la note suivante à l'occasion de la retraite de notre distingué compatriote, M. Roger Goulet.

"Le mois dernier, un tel hommage était rendu à M. R. Goulet par ses collègues de l'inspectorat. A un banquet, il fut honoré par ses collaborateurs qui [illegible] ses qualités, sa loyauté à sa profession, l'amitié et l'esprit qu'il portait à tous les professeurs et élèves des écoles de son district. Pendant quelques années, il fut principal de l'Ecole Normale de Saint-Boniface. Il était certainement le plus influent dans les districts où la langue française est communément parlée.

M. Roger Goulet est un homme de grande science scolaire, ayant de bonnes qualités sociales naturelles. Il est un prince de bonne humeur et de jovialité. Puisse-t-il jouir encore de longs jours heureux qui lui donneront une récompense bien méritée."

Nous sommes heureux de nous joindre aux anciens collègues de M. Goulet pour lui renouveler nos sentiments d'estime et de bons voeux. On sait que depuis sa retraite comme inspecteur d'école, l'Association d'Education l'a invité à faire partie de son exécutif où son expérience et ses conseils sont très appréciés.

C'est dans le coeur qu'il faut posséder son ami; là, jamais d'absence.
— Louis Rouzic.

Le Français à la Radio

D'après une dépêche de M. Maher, la Commission de la Radiodiffusion irradiera à l'avenir et à travers tout le Canada quatre heures françaises par semaine. Ces programmes seront irradiés le dimanche, le lundi, le mercredi et le jeudi, vers les 8 heures du soir.

Le poste CKY nous a permis d'entendre, le 27 avril, le premier de ces programmes. Mais, dimanche soir, bien que nous reposant sur les annonces des journaux de samedi, nous n'avons pas eu l'heure française.

Le programme de jeudi dernier a généralement plu à notre population. Tout le monde semble s'accorder à dire que le Quatuor Alouette est l'une des meilleures attractions que l'on puisse désirer entendre à la radio; on a aussi fort goûté les chants de Mlle Lebel, en dépit de son début incertain; la musique et les chants du programme: "Toi et moi" étaient réellement charmants; il n'aurait fallu au dialogue que plus de naturel dans la diction et quelques idées pour que ce programme fût en tout point excellent.

Le chroniqueur de la Radio de l'un de nos quotidiens fait de grands éloges de ce programme; pour sa part, du moins, il l'a bien aimé. Il blâme cependant sa connaissance imparfaite du français qui l'a empêché de retirer du programme tout l'amusement qu'il en aurait retiré autrement. En ceci il est d'accord avec un chroniqueur du "Saturday Night", le journal du président de la Commission de la Radio, qui tout en félicitant la Commission de ses programmes français transcanadiens, lui suggère de faire donner des notices explicatives en anglais avant que chaque pièce soit exécutée.

C'est précisément notre avis. On fait exécuter des chants français, par exemple, que l'on juge à propos pour en faciliter l'intelligence aux auditeurs de langue française, de faire précéder d'une courte notice explicative. Or cette notice est en français seulement. L'auditeur qui ne sait pas le français saisit bien qu'il se donne une notice explicative; il saisit aussi qu'elle a son importance, car autrement, on ne la donnerait pas. Alors, il se désintéresse du programme, parce qu'on ne lui donne pas en anglais les explications dont il sent bien qu'il a besoin pour mieux apprécier ce qui va être chanté et, à la longue, parce qu'il se forme l'impression qu'on ne se soucie pas qu'il écoute les programmes français.

C'est peut-être le cas des milliers de personnes qui, dans le Manitoba, apprennent le français; la méthode directe ne vaut rien à la radio. C'est peut-être aussi le cas de tous ceux qui étudient la musique et qui, naturellement, sont curieux de connaître le folklore canadien, car on en donne copieusement dans les programmes français de la Commission.

Ceci nous ramène toujours à la même conclusion: "Des annonces bilingues, s'il vous plaît, et tout le temps!"

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba,
J. H. DAIGNAULT,
Secrétaire.

Programme de restauration sociale

Urgence de venir en aide au prolétariat par une meilleure répartition des richesses — Bases doctrinales des réformes qui s'imposent — Evolution, non révolution — Les trois facteurs de la restauration.

Le monde se débat dans une des crises les plus graves qu'il ait connues. Elle est universelle et atteint toutes les classes de la société. Elle condamne les travailleurs des villes et des campagnes à une existence précaire, extrêmement pénible. Les richesses, par suite des abus introduits par un capitalisme oublieux de ses devoirs, sont mal réparties et ne sont plus appliquées, comme il convient, aux besoins des différentes classes.

Il faut tout mettre en oeuvre pour faire cesser ce mal. Y parviendra-t-on par le renversement de l'ordre social actuel et l'instauration d'un régime établi sur de nouvelles bases? Quelques-uns l'affirment. Telles ne sont pas les directives catholiques.

Pie XI, dans l'encyclique *Quadragesimo anno*, préconise non la destruction mais la réforme du système capitaliste. Appuyé sur ces déclarations, nous avons élaboré un programme de restauration sociale approprié aux besoins de notre pays. Nous l'offrons à tous ceux — individus ou groupes — qui veulent sincèrement le relèvement du prolétariat par une meilleure répartition des richesses, tout en respectant les lois de la justice et de la charité.

Mais avant d'énoncer ses diverses propositions, il nous a paru opportun de rappeler sur quelques points importants les principes proclamés par le Pape. Ces précisions doctrinales éclaireront notre programme et permettront d'en saisir pleinement le sens. (1)

Communisme. — Le communisme est une doctrine révolutionnaire dont les adeptes poursuivent "par tous les moyens, même les plus violents, une lutte des classes implacable et la disparition complète de la propriété privée... Il se montre sauvage et inhumain... ennemi déclaré de Dieu lui-même". L'autorité publique doit en enrayer la propagande, mais en même temps faire tous ses efforts pour "changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et préparent ainsi la voie au bouleversement et à la ruine de la société".

Socialisme. — Le socialisme est moins radical que le communisme. Malgré ses atténuations, et bien qu'il contienne une part de vérité, s'il demeure vraiment socialisme, il est "inconciliable avec le christianisme authentique... personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste". Voici les traits caractéristiques du système: doctrine ou esprit matérialiste, socialisation excessive de l'activité économique, subordination de l'âme et sacrifice de la liberté aux exigences de la production, ruine de l'autorité qui ne repose plus que sur des intérêts temporels et non sur Dieu.

Nationalisation. — La nationalisation appliquée à la majorité des entreprises, telle que préconisée actuellement par un nouveau parti fédéral, aboutit par la force des choses au collectivisme, une des formes du socialisme. Elle est donc condamnable. L'intérêt général peut cependant réclamer ou conseiller une étatisation limitée à certaines catégories de biens, par exemple, "lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée aux mains des personnes privées".

Capitalisme. — Le capital est une des formes légitimes de la propriété privée. Il est avec le travail l'agent normal de la production et de la prospérité. Est aussi légitime en soi le capitalisme, en tant qu'il signifie "le régime dans lequel les hommes contribuent d'ordinaire à l'activité économique, les uns par les capitaux, les autres par le travail". Ce qu'il faut condamner et combattre, ce sont les abus du capitalisme: concentration excessive des richesses et du pouvoir économique aux mains d'un petit nombre d'hommes, dictature financière, manoeuvres frauduleuses, profits usuraires, abus de la spéculation, etc.

Evolution. — La restauration sociale se fera par une évolution, mais non par une révolution. Il s'agit de réformer le capitalisme, de l'ajuster aux besoins d'une économie vraiment humaine. La propriété-capital doit, en remplissant mieux ses obligations sociales, assurer une répartition des richesses proportionnée aux nécessités des différentes classes. "Il faut tout mettre en oeuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumule aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure, et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers..." La justice sociale demande que le travail et l'économie dans toutes les classes populaires donnent accès à la propriété, par l'acquisition de biens stables, par la constitution d'un capital d'épargne.

Facteurs de restauration. — A cette restauration sociale trois facteurs doivent contribuer par une action d'ensemble: 1o l'*esprit chrétien*, principe spirituel de la réforme des moeurs; 2o l'*action de l'Etat* qui doit "diriger, surveiller, stimuler, contenir" les activités économiques et "se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des indigents"; 3o la *collaboration des corps professionnels* "qui groupent les hommes d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent".

Accords internationaux. — "Il convient aussi que les diverses nations... mettent en commun leurs réflexions et leurs efforts pour hâter, à la faveur d'engagements et d'institutions sagement conçus, l'avènement d'une bienfaisante et heureuse collaboration économique internationale."

(1) Tous les passages entre guillemets sont extraits textuellement de l'encyclique *Quadragesimo anno*.

PROGRAMME

1o Le régime capitaliste n'est pas mauvais en soi, mais il a été vicié par des abus très graves. Des réformes s'imposent en vue de mettre fin à la dictature économique et d'assurer, par une meilleure répartition des richesses, le relèvement des classes populaires.

2o A l'égoïsme dominateur et cupide il faut opposer, en tout premier lieu dans toutes les classes de la société, le véritable esprit chrétien, inspirateur de justice, de charité et de modération, le respect des droits de Dieu (observation du dimanche, etc.) et des droits du prochain (fidélité aux contrats, etc.).

3o C'est de la nature et donc du Créateur que les hommes ont reçu le droit de propriété privée. Ce droit comporte des obligations sociales qui en tempèrent l'usage et le subordonnent aux exigences du bien commun.

4o L'Etat doit au plus tôt par des réformes législatives soumettre à une réglementation sévère et plus efficace les institutions financières et les compagnies à fonds social, afin de supprimer la surcapitalisation, le mouillage des valeurs, les abus du crédit et de la spéculation.

5o Certaines catégories de biens confèrent parfois une puissance économique trop considérable pour qu'elle soit laissée entre les mains de personnes privées. Des considérations d'intérêt général peuvent imposer ou conseiller, dans des cas particuliers, la gestion publique, nationale, provinciale ou municipale.

6o Il appartient à l'Etat d'imprimer une direction d'ensemble à l'économie nationale et, à cet effet, d'instituer un Conseil économique national, expression de l'organisation corporative, qui permettra aux pouvoirs publics d'agir en liaison étroite avec les représentants qualifiés et compétents de toutes les branches de la production.

7o Il faut tendre à l'aménagement d'un ordre corporatif par l'organisation complète et légale des différentes professions (ainsi dans le monde du travail: syndicats ouvriers, associations patronales, commissions mixtes).

8o Une législation sociale s'impose qui assure *a*) aux ouvriers: une protection efficace contre les risques d'accident, de maladie, de vieillesse et de chômage; *b*) aux agriculteurs: un crédit agricole effectif, une adaptation équitable du droit de faillite ou de saisie, une protection suffisante contre les accidents (incendie, maladies du bétail, mauvaise récolte).

9o L'ouvrier a droit à un salaire familial. Si les conditions présentes de la vie industrielle ne le rendent pas toujours possible, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte une rétribution proportionnée aux charges normales du ménage. Il est désirable que les employés puissent être appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion ou aux profits qu'elle apporte. On devrait aussi venir en aide aux familles nombreuses par des mesures spéciales comme les allocations familiales, une diminution ou exemption d'impôts, etc.

10o Le chômage actuel réclame une intervention spéciale des pouvoirs publics. Il faut tout mettre en oeuvre pour fournir du travail, et, en attendant, pourvoir équitablement à la subsistance de ceux qui sont dans le besoin.

11o Des mesures s'imposent pour rendre moins onéreux aux familles peu fortunées les services médicaux et les frais d'hospitalisation.

12o En vue de rétablir l'équilibre de la population, on doit favoriser l'agriculture familiale et restreindre la culture industrialisée, promouvoir l'enseignement rural et les méthodes coopératives, inspirer l'estime de la profession agricole, aider à l'établissement des fils de cultivateurs, développer méthodiquement la colonisation.

13o Fidèle à la constitution qui nous régit, l'Etat doit respecter les droits des provinces et le principe d'égalité des deux races qui est à la base de la Confédération canadienne. Il s'appliquera aussi à une politique de collaboration économique internationale et s'emploiera à l'avènement de la paix.

L'Ecole Sociale Populaire.

A TRAVERS L'HISTOIRE MANITOBAINE

La Société Historique de Saint-Boniface reçoit la "Manitoba Historical and Scientifical Society" — Causeries par le professeur MacFarlane et le Dr Stewart

Jeudi soir dans la salle académique du Collège gracieusement mise à sa disposition par les autorités, la Société Historique de St-Boniface a tenu une soirée mémorable. Notre société locale recevait en effet, à cette occasion, les membres de la "Manitoba Historical and Scientifical Society". Un bon nombre de nos membres étaient présents et un imposant contingent de Winnipeg s'y était également rendu.

M. l'abbé d'Eschambault, secrétaire de notre Société, présidait en l'absence du distingué président, M. le juge Prud'homme. Plusieurs membres du clergé étaient présents, ainsi que plusieurs autres personnes de Saint-Boniface.

La Société Historique de St-Boniface

M. Donatien Frémont, directeur de la "Liberté", fut le premier des orateurs. Il rappela en français l'oeuvre de la Société Historique de St-Boniface, raconta comment elle avait été fondée et en redit les mérites, surtout la découverte du fort St-Charles et des restes du fils de La Vérendrye, du Père Aulneau et de leurs compagnons. M. Frémont parla de la souscription lancée en faveur du monument La Vérendrye et des publications de la Société.

M. Frémont fut vivement goûté.

M. le président présenta ensuite M. MacFarlane, professeur-adjoint d'histoire à l'Université. Ce dernier parla en anglais. Il fit voir à son auditoire comment les conditions géographiques d'un pays réagissent sur le moral des habitants, surtout au début d'une colonie. Son travail était bourré de remarques intéressantes. Il traça un tableau complet des pionniers, de leur vie, de leurs coutumes ainsi que de leur mentalité.

La poésie de notre histoire

Le Dr Stewart, le spécialiste en tuberculose connu de toute la province, fut l'orateur suivant. Il parla de la poésie de notre histoire. Il en montra les côtés poétiques. Le conférencier nous décrivit les divers épisodes de la vie des premiers colons, voyages, chasses, relations avec l'extérieur, etc., tout en ne perdant pas de vue le but principal de sa conférence: nous faire voir la poésie et la beauté de cette vie obscure et silencieuse. M. Stewart en profita pour décrire le pays: Nord et la Baie d'Hudson; Sud et nos relations avec les Etats-Unis; Est et le grand entrepôt du lac Supérieur où les trappeurs et les commerçants se réunissaient; Ouest et les destinées inconnues qui se révélèrent si lentement et au prix de tant de sacrifices. M. Stewart fut très heureux au cours de toute sa conférence. Sa description de la chasse bi-annuelle au buffalo fut particulièrement goûtée de son auditoire.

La Jemmeraye

M. J.-P. Bertrand, membre de notre Société, fut alors invité à prendre la parole. M. Bertrand dit quelques mots de la Jemmeraye, le célèbre neveu de La Vérendrye. Il termina ses remarques par une motion, qui fut secondée par M. Morrison, avocat et secrétaire de la "Manitoba Historical Society". Cette proposition priait le juge Howay, membre de la commission des monuments et représentant de l'Ouest canadien, de faire tout en son possible, pour obtenir que l'on élevât un monument à la Jemmeraye au cours de l'année. Ce désir des deux sociétés, mis sous forme de motion, plut à l'assemblée.

En français

Mme McWilliams, l'auteur de "Manitoba Milestones," fut ensuite invitée à prendre la parole. Dans un français très correct, la vice-présidente de la "Manitoba Historical Society" remercia la Société soeur de son hospitalité. Mme McWilliams tint à rappeler la double origine de la colonie manitobaine.

M. le professeur Pickersgill parla en français également. Il fit voir les relations profondes qui existent entre Anglais et Français et montra comment le Canada, par la dualité des races, est un gage de paix entre l'Angleterre et la France et entre l'Angleterre et les Etats-Unis. M. Morrison parla aussi en français et remercia la Société de St-Boniface. M. l'abbé Deschambault remercia les visiteurs distingués et redit l'honneur qu'en ressentait St-Boniface.

Au cours de la soirée, le Quatuor Polyphonique, composé de P. Palmerson, premier violon, Pearl Palmerson, second violon, Michel Batenchyk, alto et Henri Benoist, violoncelle, se fit entendre en deux occasions. Le sympathique Quatuor rendit la Symphonie Inachevée de Schubert et Canzonetta de Mendelsohn.

A l'archevêché

A la suite de la soirée, les membres de la "Manitoba Historical" et ceux de la Société Historique de St-Boniface se réunirent à l'archevêché où une légère collation leur fut servie. L'on distinguait parmi nos visiteurs, outre les personnages déjà nommés, le doyen du Collège d'Agriculture, M. tobaine, l'avocat Laird et Mme Laird, McCillican, le Rev. Dr Baird, figure bien connue de notre histoire mani- Cora Hind, du Free Press, Mme Colin Campbell, etc. Les membres des deux sociétés se séparèrent mutuellement enchantés de leur soirée.

Apostolat de la Prière

Que la Mère de Dieu nous conduise au Coeur de son Fils

Le Saint-Père exprimait récemment le désir que tous les catholiques soient amenés au Coeur de Jésus par la Mère de Dieu. Rien de nouveau dans ce désir, car qui douterait du désir du Père commun des fidèles de voir tous ses enfants rapprochés du Christ? Mais envisageons le moyen que le Saint-Père ajoute: que nous allions au Coeur de Jésus par le Coeur de Marie. *Ad Jesum per Mariam.* — Dans son encyclique *Miserentissimus Redemptor*, il affirme que le Coeur de Jésus est le résumé de toute la religion, la règle de la vie parfaite. Il ne doute pas que le culte du Sacré-Coeur, amplifié dans l'Eglise, n'apporte à la société en désarroi des secours immenses. Que cette conversion de tous vers le Coeur de Jésus se réalise par la Mère de Dieu, c'est le voeu très évident de notre Pontife suprême. Le 6 mars 1932, parlant à 1200 associés de l'Apostolat de la Prière, il disait: "La voie qui conduit au Coeur de la Mère est la même qui conduit sûrement au Coeur du Fils, au Coeur du Christ-Roi, au Coeur eucharistique, au Coeur sacré de Jésus, centre du divin amour." — Quelques jours plus tard il bénissait l'intention générale que nous avons sous les yeux: "Que la Mère de Dieu nous conduise au Coeur de son Fils." Connaissant la dévotion filiale du Pontife actuel envers la sainte Vierge, nous ne serons pas surpris de l'entendre proclamer avec la tradition chrétienne qu' "il faut aller au Christ par Marie: *Ad Jesum per Mariam*".

Intention missionnaire

L'accroissement des missionnaires en ferveur et en nombre

Le Saint-Père ne cesse de nous répéter la parole du Sauveur: "Priez le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers". En effet, grande est la moisson. Un milliard d'hommes qui ne connaissent pas le Christ. Peu nombreux, les ouvriers: 15,000 prêtres. Ils devraient être 1,000,000. Les associés de l'Apostolat voudront bien prier pour que ce personnel des missions s'accroisse en nombre et en ferveur.

Les historiens protestants jugés par un coreligionnaire

Voici le témoignage non suspect de M. Henry Somerville, écrivain anglais de Londres, sur les historiens protestants:

"Depuis trois siècles bientôt, l'histoire en Angleterre est devenue une conspiration contre la vérité. Naturellement, on pouvait s'attendre à recevoir des écrivains protestants une histoire partiale de la Réforme; mais, ce qui est une méchanceté inconcevable et impardonnable, c'est que cette conspiration des écrivains protestants, inspirée par le père du mensonge, le diable, a été une calomnie atroce de toute la période chrétienne et catholique qui s'est écoulée avant l'aurore du soleil du protestantisme, un aveuglement volontaire pour toutes les gloires de la civilisation du moyen-âge.

"Cette conspiration contre la vérité a été tellement exagérée qu'elle s'est détruite en partie elle-même. Et Creighton a pu dire: Le protestantisme a tellement dénaturé les événements de la Réforme que maintenant, le grand moyen employé par les catholiques pour faire des convertis, c'est de montrer à qui veut bien les entendre la fausseté des historiens protestants au sujet du passé.

"Disraeli disait en parlant des ordres religieux: Leur histoire a été écrite par leurs ennemis; ils ont été condamnés sans avoir été entendus pour leur défense; souvent le peuple se soulevait en leur faveur, et toutes leurs propriétés sont devenues la proie de ceux dont les faux rapports les avaient fait confisquer."

SAINT-BONIFACE

Pour la fête des ouvriers dimanche prochain

Nous tenons à rappeler aux ouvriers que dimanche prochain, fête patronale de saint Joseph, est leur jour de fête spéciale.

En conséquence que tous nos ouvriers se fassent un devoir de se rendre à la cathédrale pour la messe de sept heures et demie. Autant que possible, qu'ils se groupent en avant de l'église. Qu'ils n'aient pas peur... des placiers seront là pour leur indiquer des places. Il y aura un sermon spécial pour eux sur un sujet ouvrier.

Nous prions instamment les mères et les épouses de le rappeler à leur grand garçon ou à leur mari. Aidez-nous pour que nos ouvriers offrent à leur saint patron une grandiose manifestation de leur foi et de leur confiance en lui. Pour cela, il faut ébranler la masse des ouvriers.

Alors, dimanche prochain, c'est entendu, les ouvriers—non pas vingt-cinq—non pas cent—mais des centaines—tous, absolument tous, seront à la messe de sept heures et demie. Merci.

L'Exécutif du Cercle Ouvrier.

A l'hôtel de ville

Les échevins ont décidé de réduire le montant de l'allocation que la ville a payé jusqu'à date. Le maire, qui recevait $1,400.00 par année, recevra désormais $1,200 et les échevins recevront $400.00 au lieu de $466 comme auparavant. M. Murchison, président du comité des finances, a fait cette proposition qui a été acceptée à l'unanimité.

Une nouvelle qui a surpris le public a été celle de la démission de M. Ernest Gagnon. M. Gagnon a été greffier de la ville depuis 14 ans et au service de la ville depuis 1911. Sa compétence, son honnêteté, sa puissance de travail l'avaient rendu bien précieux à l'hôtel de ville. Il sera bien difficile à remplacer. M. Gagnon a dit comment le surcroît de travail qu'on allait lui imposer le force à démissionner, car sa santé se trouve ébranlée.

Comme on le sait, il est question d'amalgamer le département du trésorier et celui du greffier.

A sa réunion de mercredi dernier, le Conseil a décidé d'accepter la démission de M. Gagnon à sa prochaine réunion régulière. M. Dowse, le maire, a fait l'éloge de M. Gagnon qui a rendu tant de services à la ville. Il n'a pas encore été question de son successeur. Espérons qu'on saura se souvenir que cette position requiert absolument la connaissance des deux langues.

Le Cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C.

Le cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C. a tenu sa séance régulière le 25 avril dernier. Cette séance aura sa marque dans les annales du cercle, car à l'improviste nos doyens venaient nous faire leurs adieux.

Notre cher président, M. Charland Prud'homme, occupait la chaise pour la dernière fois et il a ouvert l'assemblée par une discussion générale en annonçant que les plus vieux du cercle avaient décidé de se retirer.

Depuis nombre d'années, ces chers camarades ont travaillé avec dévoûment et zèle à l'avancement de notre cercle et aujourd'hui ils le laissent entre les mains de plus jeunes, pour eux-mêmes former un nouveau cercle, qui restera cependant dans les cadres de l'A.C.J.C.

A ces camarades nous devons de la reconnaissance et des remerciements pour leur bon exemple et leurs bons conseils; nous espérons cependant pouvoir encore profiter de leurs talents dans l'avenir, car ils nous ont promis leur appui.

Un nouveau conseil a été élu pour remplacer celui sortant de charge. Le résultat des élections est comme suit: Président, Roland Couture; Vice-Prés. Edouard Fry; Secrétaire, Albert Lambert; trésorier, Jean Poitras; conseillers, MM. Gilles Guyot et Jules Demers.

Le président élu exprime ses regrets de voir les plus anciens membres se retirer. Il les remercie pour les grands services qu'ils ont rendus au La Vérendrye et il leur souhaite grand succès dans leur nouveau cercle.

Le Révérend Père Aumônier ajoute quelques mots de félicitations pour le nouveau conseil et la séance est levée.

Albert Lambert
SECRETAIRE

Soirée mensuelle du Cercle Local

Tous sont cordialement invités à venir à l'Institut Collégial, jeudi le 4 mai à 8 heures 30 p.m.

On vous promet une très intéressante soirée: une causerie, "La vie de famille", donnée par Mme A. Guyot; un beau programme musical, opérette, violon, chant, etc., par les élèves du Juniorat. Venez en foule.

Henri PAINCHAUD,
secrétaire.

A. F. A. C. C.

Partie de cartes

Les anciennes élèves du cercle Marie-Rose et leurs amies se réunissaient vendredi le 28, à l'Institut Collégial St-Joseph, pour une soirée de Whist.

L'assistance n'était pas très nombreuse, mais la veillée fut des plus agréable. Mlle Marguerite Guertin nous donna deux gentils morceaux de chant, tandis que Mlle Gabrielle Roy nous intéressa vivement en rendant avec maitrise deux jolies déclamations comiques.

A Mlles Berthe Marion et Marie-Josephe Mager, organisatrices de cette soirée, ainsi qu'à celles qui prirent part au programme, le Cercle offre des remerciements bien sincères. Les prix offerts par le Cercle de Couture furent gagnés par: 1er prix, Mlle Alice Larivière; 2ième prix, Mme Frank Van Belleghem; 3ième prix, Mme J. Edouard Cossette; Consolation, Rév. Soeur Marie-Roger; Entrée, Mlle Madeleine Painchaud. Rafles, Mme Lucien Trudeau et Mlle Annette Prénovault.

Un grand merci aussi aux dames et demoiselles qui ont fourni gâteaux et crème pour le goûter.

LA SECRETAIRE

Cercle de Couture

Le Cercle de Couture, qui est en ce moment à confectionner des vêtements de première communion pour les enfants pauvres, se réunira tous les mercredis de chaque semaine, immédiatement après l'office du mois de Marie.

Toutes les dames et demoiselles désirant faire partie de ce cercle sont priées de se joindre aux membres actifs, afin de profiter de l'occasion que leur donne ce cercle de faire des heureux.

Donc à mercredi le 3 mai, à l'Académie St-Joseph.

Maria Cossette
PRESIDENTE

Le coût de l'assistance en mars

Ces dépenses se sont montées au total de $32,538.46, se décomposant comme suit: nourriture, $17,767.45; logement, $8,377; chauffage et éclairage, $5,393.47; vêtements et médecines, $1,000.54.

892 familles ont été secourues, formant un total de 4,235 personnes.

PETITES NOTES

M. Rodolphe Bédard, président des Artisans Canadiens-Français du Canada, et Commandeur de Saint-Grégoire le Grand, est arrivé de Montréal samedi en voyage d'affaires et passera une quinzaine de jours parmi nous.

• • •

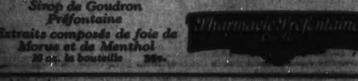
Mlles Yvonne et Gertrude Lambert sont retournées à Saint-Pierre après avoir passé quelques jours à Saint-Boniface.

• • •

Mlle Claire Béchard recevait à un bridge mercredi les invitées suivantes: Mlles Germaine Tétreault, Madeleine Painchaud, Anna Marion, Lucienne Dusseault, Yvonne Thibault, Jeeanne Painchaud, Berthe Marion et Simonne Marcoux.

• • •

Le club de golfe de Saint-Boniface a fait une belle ouverture dimanche; les joueurs étaient nombreux, en dépit du vent.

LA VIE AU COLLEGE

En retraite

Vendredi midi, nos Universitaires avaient terminé leurs examens.

Les uns s'empressèrent de reprendre la route de la maison, d'autres—finissants et rhétoriciens — commencèrent, le soir même, la retraite traditionnelle de vocation. Elle fut prêchée par le R. P. A. Bernier, et se termina lundi soir.

En récréation

Nos aînés, en nous quittant, avaient laissé vides plusieurs postes dans les comités des jeux. Afin que les organisations sportives ne perdent pas de leur entrain, la direction leur a trouvé des remplaçants.

Voici les noms de ceux qui ont été promus officiers du Grand Conseil des jeux chez les Grands, pour la période de fin d'année:

Comité général

Président: Roland Fournier
Vice-prés.: Georges Poitras
Secrétaire: Armand Larivière

Comité de Balle-au-Camp et de Balle-Molle

Président: James Partridge
Vice-prés.: Raymond Gauthier
Secrétaire: Louis Thorimbert

Comité de gymnase

Président: Albert Paul
Vice-prés.: Louis Lahaie
Secrétaire: Roland Lavoie

Comité de Tennis et de Balle-au-mur

Président: Benoit Saurette
Vice-prés.: Edmond Fontaine
Secrétaire: Peter Charnicki

On espère beaucoup du dévouement et de l'initiative de ces officiers pour que les derniers mois passés au Collège soient les plus agréables possibles.

Ballon-panier

Dimanche, l'équipe poids-plume du Collège rencontrait celle de la Cathédrale dans la 1ère partie des finales. Elles comprendront deux parties dont le total des points décidera du championnat.

Les Collégiens remportèrent une victoire très décisive sur les porte-couleurs de la Cathédrale en triomphant par 12 à 31. Il est évident que les visiteurs n'ont pas fait montre de ce qu'ils sont capables de donner ordinairement. Mais il faut dire aussi que nos joueurs surent profiter, dès le début, de la faiblesse des défenses et s'assurer sans pitié une bonne avance sur leurs adversaires.

La dernière partie des finales aura lieu dimanche prochain à 1 heure 30.

Un peuple à l'étroit

Actuellement, 64 millions de Japonais sont à l'étroit dans les quatre îles principales de l'empire du Soleil Levant; la superficie de ces quatre îles est inférieure d'environ 150,000 kilomètres à la superficie de la France et, d'autre part, la population nippone s'augmente chaque mois de 60,000 unités.

Le Japon possède bien des colonies, mais Formose et la Corée sont déjà surpeuplées; quant aux îles du Pacifique, elles sont pour la plupart inhabitables. Chaque année, 72,000 citoyens viennent grossir la population de la métropole; il faut les loger, les nourrir, les occuper. Les ressources agricoles et minières des quatre grandes îles sont réduites; mais, à l'Ouest, il existe des territoires où la population est clairsemée, bien que le sol y soit fertile et riche.

On néglige trop la statistique; elle contribue cependant à expliquer bien des problèmes de politique extérieure!

OTTAWA.—Mme P.-E. Marchand a été réélue pour un seizième terme consécutif présidente générale de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

WASHINGTON.— Après trois semaines de débats, le Sénat, par 64 voix contre 20, a approuvé le programme présidentiel d'assistance à l'agriculture et d'inflation.

Le Coin des Enfants

PROMENADE PRINTANIÈRE

Etes-vous attentifs à tous les spectacles qui se déroulent en ce moment devant vous, mes petits amis? Ah! que la nature est belle et invitante! Que de variété! Que de richesse! Bien à plaindre ceux qui n'ont pas appris à lire dans ce grand livre que la Providence étend sous nos yeux

Nous revenons d'une randonnée à travers champs et bois. Permettez-moi de vous jeter pêle-mêle observations et idées jaillies au cours de cette promenade.

De jolis chatons soyeux pendent aux rameaux des Trembles ou se dressent sur les tiges de Saules. Ormes et Erables du Manitoba ressemblent à de la dentelle "point d'esprit" avec leurs jolies touffes de fleurs. Les autres arbres et arbustes sont ornés d'une profusion de bourgeons roses, verts, brun rouge, pressés de s'épanouir sous la caresse vivifiante du soleil.

Quelle variété dans le choeur des oiseaux! Depuis la semaine dernière, le nombre des participants s'est accru de telle sorte qu'une énumération fidèle demanderait plusieurs heures d'observation. Nous avons toutefois reconnu le chant familier de la Grive et de l'Alouette, les notes claires du Moineau à gorge blanche, les douces modulations de la Fauvette à croupion jaune et les trilles du Pinson chanteur. Deux Roitelets huppés prenaient aussi leurs ébats sur la haute ramure d'un chêne. Tout ce petit monde ailé sautait, volait, bondissait et rebondissait d'une branche à l'autre comme des balles élastiques.

Dans les prés, beaucoup d'herbe au vert délicat, mais de fleurs point! Par contre le sol était couvert de Grives qui cherchaient en sautillant vers et insectes dont elles sont friandes.

Avez-vous déjà été témoin d'une bataille de Grives? Rien de plus divertissant. Prises de bec, vol à plusieurs pieds dans l'air, plumes hérissées, tête basse avant de s'élancer à l'attaque: on dirait de vrais coqs dressés pour la lutte.

Au retour de notre excursion, il commençait à se faire tard. Un étrange concert de coassements s'élevait d'un marais voisin. A notre approche, des clapotis se firent entendre suivis d'un grand silence... Et je me rappelai une lecture récente sur les batraciens. Mme la Grenouille ne pond pas toujours ses oeufs dans l'eau. Une espèce du Brésil les dépose sur les feuilles d'arbres suspendues au-dessus de ruisseaux. Quand les oeufs éclosent et se métamorphosent en têtards, ces têtards tombent dans l'eau où leur transformation en grenouilles se continue.

Plusieurs pissenlits en fleurs le long d'un sentier m'ont rappelé le temps des salades à bon marché. Ne manquez pas d'aller à la recherche de ces feuilles tendres pour la salade de ce soir... Songez qu'en ville il faut payer un bon prix pour s'en régaler.

Vous avez fait, je l'espère, d'attachantes constatations sur des jeunes branches de Négundo et de Peuplier-Tremble, d'après les indications données sous la rubrique: "Un peu de botanique"?

Continuez, petits amis, à vous intéresser à toutes les manifestations de la vie végétale ou animale. Aimez profondément la nature, sachez la comprendre et y puiser les plaisirs que le Créateur y a mis pour nous. Il y a là une source de joies toutes gratuites et d'enseignements précieux à la portée de tous!

MERE-GRAND.

L'origine du mois de Marie

Il était un enfant, nommé Henri Suso, qui eut l'heureuse pensée de consacrer ce mois des fleurs à la très sainte Vierge. Après avoir demandé la permission de ses parents, il descendait au jardin, choisissait les plus jolies fleurs, et les portait chaque jour devant l'image de Marie. Il lui disait: "O ma Mère chérie, recevez cette offrande de votre petit serviteur qui vous aime tant!" La sainte Vierge voulut récompenser l'enfant de cet hommage quotidien et lui témoigner combien il avait su lui plaire.

Un jour qu'Henri lui offrit une belle guirlande, le ciel s'ouvrit devant lui, il vit la Mère de Dieu au milieu des saints, et entourée des Esprits Célestes qui chantaient ses louanges. Cette ravissante vision où Marie se montrait rayonnante de gloire et de beauté, lui souriant, lui tendant les bras, laissa à Henri un si vif désir du Ciel, et un si grand amour pour la très sainte Vierge, qu'il prit la résolution d'employer toute sa vie à la faire honorer, et à vivre de la manière la plus parfaite.

Après le bienheureux Henri Suzo, ce fut saint Philippe de Néri qui propagea la dévotion du mois de Marie. Il s'occupait beaucoup de la jeunesse, s'efforçait de la porter au bien. Remarquant qu'à ce moment de la saison nouvelle, ses jeunes protégés étaient moins gouvernables, que leur coeur et leur esprit devenaient comme les petits oiseaux au printemps, agités, difficiles à fixer, il voulut les tourner vers le culte de Marie. Il les rassembla pendant tout le mois de mai autour de son autel, leur faisant chanter des cantiques, les engageant à se vouer particulièrement à la pure et divine Reine du Ciel. Cette excellente pratique eut pour résultat une vraie floraison de vertus. L'exemple fut suivi; il se répandit au loin. Voilà l'origine du mois de Marie.

LA FEMME SAUVAGE

(Suite)

Vers les trois heures de l'après-midi, tous ceux qui étaient parvenus à se dérober aux Pieds-Noirs, par la fuite, arrivaient dans le camp des Corbeaux et racontaient comment ils avaient failli tomber sous la hache et les flèches de leurs cruels voisins.

Le jeune chef surtout, qui n'avait abandonné sa femme que parce qu'il était sûr qu'on ne la tuerait pas et qu'il pourrait la délivrer, tâchait, par son récit, d'attirer la pitié sur son sort et d'exciter ses amis à s'unir à lui pour aller tirer vengeance de ceux qui les avaient attaqués si lâchement.

Aussitôt trente jeunes guerriers, qui brûlaient de montrer leur bravoure et de faire un coup capable de les signaler aux yeux des anciens de la tribu, se pressent autour de lui. Le cri de guerre retentit dans la forêt. Le soir même les vengeurs se mettent à la poursuite des Pieds-Noirs; à la faveur de la nuit, ils cacheront leur marche, et demain, avant le lever du soleil, ils seront au camp ennemi.

Les carquois sont remplis de flèches, les poignards aiguisés pendent à la ceinture, les figures affreusement barbouillées respirent la vengeance, et du fond des coeurs indignés, s'échappe le chant de guerre traditionnel.

Aux premières ombres de la nuit, les trente guerriers se mettent à la recherche du camp des Pieds-Noirs. Ces derniers, le jour précédent, n'avaient pas fait une marche forcée; ils ne semblaient pas soupçonner que les Corbeaux chercheraient sitôt à se venger d'eux. Ils étaient campés sur les bords de la rivière Souris. Ce fut là qu'à l'aube du jour, le chef corbeau et les siens les découvrirent.

A quelque distance de leur camp il y avait dans une plaine une touffe épaisse de bois où trente hommes pouvaient facilement se cacher. Ils se dirigèrent vers cet endroit, et là ils tinrent conseil.

Le chef décida que ses compagnons l'attendraient dans ce taillis pendant qu'il irait sur le bord de la rivière à la découverte des traces de sa femme. Il se hâta donc d'arriver en face du camp des Pieds-Noirs dans la pénombre qui précède le jour et pendant que les hommes étaient encore tous plongés dans le sommeil. Sur le bord de la rivière, il se blottit dans un trou creusé dans la terre et attendit que les femmes qui, de grand matin, vont puiser de l'eau avec leurs chaudières, passassent auprès de lui, espérant voir sa femme descendre à la rivière avec les autres et avoir le temps de l'enlever avant le jour, pour aller retrouver ses guerriers dans le lieu où il leur avait dit de l'attendre.

Il était dans ce gite depuis quelques minutes, quand il aperçut les femmes descendre à la rivière. Sans être vu ni soupçonné, il examinait celles qui passaient pour essayer de reconnaître la sienne. Il désespérait de réussir quand, tout à coup, il en vit une qui venait seule, à quelque distance des autres; c'était sa femme. Il la laissa passer et aller jusqu'à la rivière pour s'assurer qu'il ne se trompait pas. Au moment où elle passait pour remonter la côte, il sortit de sa cachette et lui barra le passage. Grande fut la surprise de cette femme à la vue de son mari. Il ne lui laissa pas le temps de le questionner. "Tes parents, lui dit-il, sont ici avec moi, à une petite distance dans la prairie, je les ai laissés, il n'y a qu'un instant, pour venir te rencontrer et te délivrer de tes ennemis. Sauvons-nous avant que le camp s'éveille et allons rejoindre les tiens."

"Non, lui dit-elle, je ne partirai pas maintenant; il faut que je vole quelque chose à ceux qui m'ont faite prisonnière; retourne à tes guerriers; et, quand la nuit sera venue, je m'échapperai du camp des Pieds-Noirs pour aller vous rejoindre."

Le chef eut beau faire des instances, sa femme ne voulut pas consentir à le suivre pour le moment. Il se hâta donc de s'éloigner, afin de n'être pas découvert et d'aller attendre avec ses gens le moment où sa femme pourrait déserter le camp.

Le dessein de cette femme, comme on va le voir, n'était pas d'aller rejoindre son mari. Elle regardait comme le plus grand affront la conduite qu'il avait tenue envers elle en l'abandonnant aux mains de ses ennemis; et elle avait juré de s'en venger, si jamais l'occasion s'en présentait. En apercevant son mari, le matin, elle avait dissimulé sa haine, sous une apparence de contentement, et le délai qu'elle demandait pour aller le retrouver n'était qu'un prétexte pour se donner le temps de préparer contre lui ses moyens de vengeance.

Elle remonta la côte de la rivière avec sa chaudière remplie d'eau, et se dirigea pensive vers la loge du chef des Pieds-Noirs.

Dès qu'elle eut déposé son vase, elle s'enveloppa la tête de la *couverte* qu'elle portait sur ses épaules, puis, affectant un air mystérieux, elle alla s'asseoir à l'écart, comme si elle eût été préoccupée de quelque grand secret. Ceux qui passaient près d'elle avaient beau la questionner, elle ne leur donnait aucune réponse et gardait un mutisme absolu.

Le chef, intrigué de la conduite de cette femme, crut ou qu'elle était malade, ou qu'elle pleurait sa captivité; voulant la consoler, il s'approcha d'elle pour lui demander la cause de sa tristesse.

"J'ai fait un curieux rêve cette nuit, lui dit-elle. J'ai vu mon manitou, et il m'a révélé une grande chose. Tu vas voir s'il a parlé et s'il m'a trompée. Voici ce qu'il m'a montré. A quelques milles de ce camp, dans la touffe de bois que tu vois dans cette direction là-bas, il y a trente guerriers de la tribu des Corbeaux qui sont cachés depuis hier. Ils attendent le moment propice pour nous surprendre et nous massacrer.

"Voici le conseil que donne mon manitou:

"Allez les surprendre en nombre suffisant pour que pas un ne vous échappe. Pour cela hâtez-vous de cerner le bois de tous côtés. Vous tuerez tous ces guerriers, excepté leur chef que vous amènerez au camp: j'ai quelque chose à lui dire."

Les sauvages, on le sait, ont une foi illimitée dans les songes; ce sont pour eux des révélations. Il n'en fallait pas davantage pour mettre le camp sur pied. Quelle fête pour ces barbares!

En moins de six minutes, tous ceux qui pouvaient manier la flèche étaient réunis auprès du chef.

Pendant ce temps-là, les parents et les amis de la femme attendaient avec impatience, mais sans inquiétude.

Pour cacher leur approche, les Pieds-Noirs se glissèrent comme des serpents sous l'herbe, vers les différents points du bois où les Corbeaux étaient cachés. Au signal donné, ils devaient tous se redresser et prendre leur course dans la direction du bois, en poussant leurs cris de guerre.

Une heure après le départ du camp, tous les Pieds-Noirs étaient rendus à peu près à la distance convenue pour se découvrir et marcher droit à l'ennemi.

Au premier cri poussé par le chef, un cercle d'hommes sembla sortir de terre, et il devint impossible aux Corbeaux de sortir de leur cachette. Ils comprirent qu'ils étaient trahis et qu'il ne leur restait plus qu'à vendre chèrement leur vie. Ils firent des efforts héroïques pour s'ouvrir un chemin à travers les rangs ennemis; mais les Pieds-Noirs, six fois plus nombreux, les tuèrent tous, à l'exception du chef qu'ils réussirent à prendre vivant, comme le leur avait recommandé sa femme.

Le soir, tous revenaient au camp en chantant leur victoire et en portant à leurs ceintures comme des trophées les chevelures sanglantes qu'ils avaient enlevées.

(A suivre.)

UN PEU DE BOTANIQUE

Bourgeons à feuilles et bourgeons à chatons du Tremble

L'axe de la branche et ses ramilles portent à leurs extrémités des organes facilement reconnaissables appelés bourgeons terminaux. Le long de l'axe et des ramilles ont surgi d'autres bourgeons dits latéraux (sur le côté).

Ces bourgeons se colorent en rouge foncé. Ils sont coniques, pointus, sans poil, ils apparaissent comme vernissés par l'enduit sans odeur qui les recouvre.

Les uns sont grêles. Ce sont les bourgeons à feuilles. Ils sont situés au bout des rameaux et des ramilles. Plusieurs fixés sur les côtés appartiennent à la même catégorie. Sous la poussée de la sève les feuilles maintenant petites, et recroquevillées (repliées), vont s'agrandir et s'étaler. Les écailles sous lesquelles elles sommeillent maintenant s'écarteront et se détacheront de l'arbre. Leur rôle aura cessé; il consistait à protéger les fleurs rudimentaires contre la dessiccation et les changements subits de température.

Les bourgeons plus corpulents abritent une grappe de fleurs appelée chaton. Leurs écailles sont larges, amples, et souvent enduites de gomme. Il arrive souvent que celles-ci sont ouvertes avant le printemps par la croissance prématurée du chaton. Une touffe de poils se montre dans leur entrebâillement. Ces chatons donnent les uns du pollen (poussière jaune), les autres des graines ou fruits. Les plus précoces sont ceux qui donnent du pollen ou chatons staminés (à étamines). Plusieurs de ceux-ci ont entr'ouvert les écailles qui les abritaient. Les premières chaleurs du printemps les allongeront davantage. Parfois ils sont passablement allongés, avant que la neige ne soit disparue.

Ne manquez pas de surveiller les trembles. Visitez les bosquets voisins; ils contiennent certainement des trembles à chatons staminés.

Les chatons paraissent recouverts de poils. Quand ils sont encore petits, ces poils sont serrés; ils protègent efficacement les parties tendres de l'intérieur. Quand les chatons se sont allongés, ces poils laissent paraître des taches rouges, puis jaunes, qui sont les étamines.

Il est facile de suivre d'avance la floraison des boutons staminés des trembles. Vous versez un peu d'eau dans un bocal à conserves. Une branche porteuse de ces boutons y puise par son bout coupé le liquide qui monte en sève. Les écailles s'écartent, le chaton s'allonge; on voit apparaître à travers les poils les étamines d'abord rouges, puis jaunes.

L'expérience réussit, même lorsque la branche sort du bocal. Auriez-vous un vase en verre assez haut pour l'y enfermer complètement. Votre succès sera plus assuré.

Vous vous rendrez compte de la nature des poils qui entouraient le chaton. Ils sont les franges longues et soyeuses qui bordent les pièces, appelées bractées. Couchés ensemble sur le chaton, ils en constituaient une seconde enveloppe sous les écailles.

Renflements — Noeuds

Le rameau principal et les ramilles se gonflent de place en place.

A la base de chaque ramille, le rameau principal s'élargit notablement. C'est l'endroit d'un noeud. On note aussi d'autres renflements moins considérables.

Remarquez que chaque renflement n'affecte qu'un côté de la tige. Les renflements voisins ne s'étagent pas l'un en dessous de l'autre.

Ces renflements marquent le lieu d'attache de feuilles tombées, de bourgeons floraux et foliaires avortés des années précédentes. Sur eux l'histoire de la croissance du rameau est écrite.

(A suivre.)

L'OISEAU BLEU
Numéro d'avril

Lisez-le et faites-le lire.

Allons *à la cabane à sucre* avec M. l'abbé Arthur Lacasse pour manger la *trempette* de pain noyé dans le *réduit* sucré, *lécher la palette* et gruger tout chaud le sucre *en grain*. M. James McIsaac a illustré cette poésie de l'abbé Lacasse pour la couverture de l'*Oiseau bleu* d'avril.

Ce numéro se recommande aux lecteurs par la variété et l'intérêt de ses articles. Fadette dit à ses petits amis: Vous êtes nés dans une famille chrétienne, vous avez de bons parents, vous avez l'avantage de vous instruire et vous n'êtes pas heureux! Pensez aux pauvres enfants qui grandissent sans aucune notion de morale ou de religion. Pour être aimés, il faut être aimables.

Phil. Athély se demande si *Jacques Viger*, premier maire de Montréal et premier président de la *Société Saint-Jean-Baptiste*, aura bientôt son timbre-poste.

Lisez *Noces tragiques* d'Ariane. Le 3 juin 1653, il faisait un temps magnifique et la population trifluvienne s'était donné rendez-vous pour célébrer le mariage de Guillaume Chauvin et de Marie Boucher. Mais... les Iroquois veillaient.

Mme Juliette Lavergne nous montre Catherine Tekakwitha, fille de *Fleur de la Prairie*, fuyant dans la nuit pour se réfugier sous la garde de l'*Aigle* et échapper à la poursuite du *Renard*.

Avec Mlle Marie-Claire Daveluy, les lecteurs suivent le jeune soldat Charlot qui vient de quitter le fort Richelieu, aujourd'hui Sorel, pour se rendre, en passant par Ville-Marie, au pays des Hurons jusqu'à la mission Sainte-Marie, afin d'y retrouver *Lis-en-Fleur*, sa bien-aimée, enlevée par des ravisseurs.

Sous la rubrique les *Cercles des Jeunes Naturalistes*, Mlle Marcelle Gauvreau publie la *Chanson des petits Bourgeons* de Xavier Privas, avec commentaires par le professeur J.-E. Paquin, de Saint-Hyacinthe, *les Nids* de J.-H. Fabre, le célèbre entomologiste, *deux compositions sur l'Abeille*.

Complétez ce numéro par le *Questionnaire de la Jeunesse* de M. l'abbé Etienne Blanchard, le *Courrier de la Fauvette*, *Dominica*, légende du pays basque, de Nicolas de Charrix, les *Avant-gardes de l'A. C. J. C.*, *Une belle page d'Histoire* sur Jean-Baptiste Meilleur, premier surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, le *Concours mensuel*, *Historiettes et bons mots*.

L'année scolaire touche déjà à sa fin; les propagandistes de la revue doivent donc redoubler d'efforts pour la faire connaître et la répandre. L'abonnement n'est que de 50 sous par année pour le Canada et les Etats-Unis. Adressez un bon de poste au Directeur de l'*Oiseau bleu*, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal.

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Yolande Millier, Saint-Norbert. — Alors, on vous a dit combien j'étais désolée du silence de ma petite-fille?... Aussi avec quel bonheur je la reçois! On ne doit pas s'ennuyer à Fisher Branch avec tout ce grouillant petit monde! Donnez-moi souvent de ces nouvelles si agréables à lire et comptez sur l'affection de Mère-Grand.

Jean-Baptiste Grégoire, Lorette. — Quelle belle surprise vous m'avez faite, vos petites soeurs et vous! $1.50, mais c'est une vraie fortune! Votre geste prouve non seulement votre bon coeur, il dit aussi bien haut l'excellente formation morale que vous donnent vos admirables parents. Merci, cher petit Jean, et que votre exemple suscite des imitateurs! Je suis bien fière de vous.

M.-G.

POUR PEINDRE LA MER COMME IL FAUT

La grande soeur de Boby, qui fait de l'aquarelle, s'est installée sur la plage pour prendre une vue.

Boby, (examinant le verre d'eau dans lequel elle trempe son pinceau) —Tu sais, tu n'arriveras jamais à peindre la mer comme il faut tant que tu la peindras à l'eau douce.

CHANTONS!

Vous êtes-vous jamais demandé d'où sort votre voix et où elle s'est formée?

Oui! Je me doute bien que vous savez qu'elle ne sort pas de vos doigts de pieds, et vous me répondrez qu'elle sort de votre bouche!

Mais pour en sortir, il faut qu'elle se soit formée et qu'elle ait résonné quelque part.

Vous avez déjà vu un violon?

C'est un sorte de caisse de résonnance en bois sur laquelle sont tendues des cordes qui vibrent sous l'archet.

La caisse de résonnance a une très grande importance. C'est par elle qu'un violon est bon ou mauvais, et si la caisse n'existait pas, vous ne pourriez tirer que de vagues petits bruits, des cordes tendues.

La voix humaine est comme un violon.

Suivez-moi bien!

Vous avez tout au fond de votre gorge deux petites cordes vocales qui se trouvent situées à peu près à la hauteur de votre pomme d'Adam.

Vous êtes trop jeunes pour avoir une pomme d'Adam, mais peut-être votre papa en a-t-il une?...

L'archet de la voix est constitué par le souffle qui passe sur les cordes et les fait vibrer sous l'action de la volonté.

Quand à la caisse de résonnance, c'est... votre tête!

Et toute la difficulté de la pose de la voix consiste à trouver, dans cette boite compliquée, les cavités dans lesquelles les ondes sonores trouvent leur maximum de résonnance: les résonateurs.

Mettez votre index sur le front, entre les deux yeux comme pour annoncer que vous venez d'avoir une idée de génie!

C'est là que se trouve le sinus frontal, résonnateur extrêmement important de la voix.

Je ne vous parlerai même pas des autres parce que cela pourrait vous ennuyer et aussi parce que vous les trouverez facilement si vous savez employer ce fameux résonnateur: le sinus frontal!

Je vais vous aider à le trouver?

Fermez la bouche sans serrer les dents et ouvrez les yeux tout grands, les sourcils légèrement levés, et maintenant murmurez doucement sur un do de la portée, en tâchant d'avoir l'impression que le son passe par les yeux. Si vous le faites bien, vous sentirez même comme un chatouillement, une vibration autour des yeux!

Faites la même chose, les yeux fermés, et imaginez-vous que vous essayez de pousser doucement contre vos yeux avec le son?

Vous y êtes?

Surtout, jamais un son dans la gorge! C'est affreux et cela ferait du mal à vos cordes.

Quand on chante il ne faut rien ressentir dans la gorge.

Elle n'est que le couloir où le souffle passe sur les cordes pour se transformer en son et aller vibrer dans les résonnances. Finissons sur un bon conseil: Ne forcez *jamais* votre voix. Allégez-la, et surtout employez votre... caisse! Pas un son ne peut résonner plus bas que la mâchoire supérieure.

Pensée de la semaine

Ce n'est pas assez d'être Canadiens français; soyons-le superlativement!

Abbé Lionel Groulx.

MOT D'ORDRE

Il faut que cela devienne chic d'être Canadien français!

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Couvent de St-Norbert,
le 23 avril 1933.

Bien chère Mère-Grand,

Je suis revenu des vacances de Pâques et j'ai eu bien du plaisir avec ma petite soeur Claire et mes petits frères. Le plus jeune, c'est-à-dire le bébé, Roger, a eu un an dans le mois de février et il commence à parler. C'est drôle de l'entendre; il se traîne aussi. Adrien, mon autre petit frère, a eu 5 ans le 22 avril, la journée que je suis retournée au couvent, et cela m'a fait de la peine parce que je ne l'ai pas vu pour sa fête. Daniel a eu 6 ans le 2 mars. Il a commencé à aller à l'école au mois de septembre et il est dans le grade I. Claire n'a que 7 ans, elle est dans le grade 3 A. Ils sont tous à Fisher Branch. Eh bien! je pense vous avoir donné toutes les nouvelles. Je termine ma lettre en vous disant bonjour.

Votre petite-fille aimante,
Yolande MILLIER.

* * *

Lorette, le 20 avril 1933.

Chère Mère-Grand,

En parcourant le "Coin des Enfants", que j'aime beaucoup, j'ai lu votre appel de charité. Je m'empresse donc de vous envoyer ainsi que mes petites soeurs, quelques sous.

Chère Mère-Grand, j'ai une grande nouvelle à vous apprendre, je me mets au choeur, je suis bien content.

Votre petit-garçon affectueux,
Jean-Baptiste GREGOIRE.

* * *

Haywood, Man.
le 20 avril 1933.

Chère Mère-Grand,

Je suis en vacances chez mes tantes, avec ma soeur Justine. Mardi j'ai été chez ma tante Anaïs pour m'amuser avec mes deux petits cousins, Michel et Denis, et ma cousine Marie. Je suis revenue à la maison en voiture avec mon oncle Michel.

L'ouvrage que j'ai à faire pendant les vacances, c'est de donner à boire à deux agneaux. Je soigne aussi les petits poussins, ils sont jaunes et noirs. J'aime bien ce travail. Hier, j'ai cordé du bois avec mon oncle Jean.

Je retourne à l'école lundi. J'aime bien ma maîtresse, Mme Jos. Hébert. Je vais concourir dans le quatrième grade pour le français. Je travaille bien fort pour essayer de décrocher un prix. J'ai beaucoup de leçons à apprendre. Nous sommes 43 élèves, mais il y en a qui déménagent, ce en fera quelques-uns de moins. Après la classe je retourne à la maison, je fais mes devoirs, j'étudie mes leçons et j'aide à maman, je garde mon petit frère René.

Votre nouvelle petite-fille qui vous aime beaucoup,
Marie DEDIEU, 10 ans.
Grade IV, Ecole Dandurand.

UN CHAPEAU SPECIAL!

Lucette.—Qu'est-ce que c'est une auréole?

Jojo.—Je sais: c'est un chapeau qu'on met pour aller au ciel.

* * *

TOUT A FAIT RASSURANT!

Un Anglais, voyageant dans une partie de l'Amérique, arrive à un endroit où il faut utiliser les services d'un passeur. Voyant que le courant est rapide, il demande au batelier:

—Vous est-il déjà arrivé de perdre des voyageurs?

—Jamais, monsieur. Un voyageur est encore tombé dans l'eau la semaine dernière. Nous l'avons retrouvé le surlendemain.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

Fête de M. le curé

Les élèves de l'école du village n'ont pas voulu laisser passer inaperçue la fête patronale de M. le curé.

La fête s'ouvrit par un duo de piano par Miles Denise et Simonne Ayotte. Deux gardes-champêtres costumés: Armand Loiselle et Sydney Empson, proclamèrent l'événement.

Un choeur approprié: "Le Bon Pasteur," fut chanté par les élèves. Mlle Marthe Bruyère accompagnait au piano.

Un dialogue: La Cigale et la Fourmi, fut interprété par Miles Antoinette Parent et Thérèse Granger.

Les tout-petits, à leur façon, dirent leurs voeux au héros de la fête.

Les intermèdes étaient agréablement remplis par des solos de piano par Milès Madeleine Smith, Fernande et Gabrielle Bruyère.

M. Jules Comeault lut une adresse exprimant les sentiments d'affection et de reconnaissance qui nous animent tous à l'égard de notre dévoué pasteur.

Grâce à la générosité des enfants ainsi que des organisations paroissiales, un fauteuil, une barrette et un ceinturon furent offerts à M. le curé, en plus d'un bouquet spirituel bien garni.

La partie religieuse de cette fête ne fut pas négligée; les élèves rehaussèrent la messe en chantant la messe de Gounod en do.

Ad Multos Annos!

Pâques

Pour célébrer dignement la grande fête de Pâques, tous les paroissiens voulurent s'approcher de la table sainte. L'église, revêtue de ses décorations des grands jours, invitait à la joie les fidèles qui se pressaient pour assister à la grand'messe chantée par le R. P. Desjardins, S.J., du Collège St-Boniface, qui prononça aussi le sermon de circonstance.

Le chant fut exécuté par les élèves du couvent sous la direction des religieuses de l'Institut Notre-Dame des Missions. La Messe en do de Gounod à trois voix fut rendue avec ensemble, bien nuancée, par les voix fraîches de nos jeunes filles. A l'offertoire, l'on chanta "Haec Dies" et à la sortie le cantique: Gloire à Jésus. Le propre de la messe en plain-chant fut particulièrement bien rendu. Nos religieuses et leurs élèves méritent nos félicitations pour leur contribution à la solennité de Pâques. Mlle Marie-Paule Saurette était à l'orgue.

La chorale de l'A.C.J.C. s'était chargée de chanter les vêpres solennelles, sous la direction de M. Zotique Granger.

Séance dramatique.

Les acéjistes qui se préparaient depuis quelque temps nous ont fait jouir du résultat de leur travail en nous invitant à assister à une séance dramatique qui obtint un beau succès. Une salle bien remplie prouva aux acteurs la sympathie et l'intérêt des paroissiens pour l'A.C.J.C. Avec M. le curé, les RR. PP. Faure et Desjardins, du collège de St-Boniface, et M. l'abbé O'Meara, curé de Pembina, N. D., assistaient à la séance.

Un drame et une comédie furent bien interprétés et intéressèrent l'auditoire. Tous les acteurs méritent des félicitations pour le naturel de leur jeu.

Le R. P. Faure, aumônier de l'Union régionale de l'A.C.J.C., souligna l'importance de la formation personnelle que procure à nos jeunes gens cette association qui les dirige vers l'apostolat laïc désiré par l'Eglise et auquel Notre Saint-Père le pape Pie XI attache tant d'importance.

M. le curé tira les conclusions de la soirée; il conseilla aux jeunes gens de continuer leur travail et aux parents de les soutenir par leurs encouragements.

Naissances

Marie-Léa-Yvette, enfant d'Albert Délorme et de Mathilda Brulé, née le 20, baptisé le 22 février. Parrain et marraine, Joseph Moquin et Léa Brulé, oncle et tante de l'enfant.

Marie - Célina - Carmelle, enfant d'Herménégilde Bouchard et de Léa St-Godard, née le 14 février, baptisée le 26 février. Parrain et marraine, Omer Moquin et Marie-Louise Bouchard.

Marie-Virginie, enfant de Thomas Larocque et de Maria Délorme, née et baptisée le 19 mars; marraine, Mme Xiste Boissy.

Joseph - Jacques - Philippe, enfant d'Edmond Héneault et d'Imelda Roy, né le 7, baptisé le 18 avril. Parrain et marraine, Edouard Roy et Eva Morrissette, représentés par M. et Mme Hector Deneault.

Résultats des examens de Pâques à l'Ecole de Letellier

Grade XI

Cécile Désilets ... 81
Henriette Bouvier ... 78

Grade X

Mariette Jutras ... 80
Marie-Paule Saurette ... 79

Grade IX

Irène McClelland ... 93
Marthe Bruyère ... 90

Grade VIII

Denise Ayotte ... 98
Adèle Dupuis ... 94
Marguerite Bouvier ... (ex-aequo)

Grade VII

Simonne Ayotte ... 87
Lorette Gallant ... 85
Thérèse Saurette ... (ex-aequo)

Grade VI

Ida Jubinville ... 92
Cécile Granger ... 91
Jacques Bruyère ... (ex-aequo)

Grade V

Aurore Saurette ... 88
Jack Empson ... 83

Grade III

Madeleine Cloutier ... 96
Flore Parent ... 94

Grade II

Marguerite Damphouse ... 98
Rita Jubinville ... 93

Grade I

Charlotte Cloutier ...

LORETTE

Décès—Dimanche soir, le 23 avril, décédait, après quelques jours seulement de maladie, Léona, fille de M. et Mme F. Desmarais. Elle était âgée de neuf ans et sept mois. Elle avait été administrée la veille, mais elle ne put communier à cause de ses vomissements fréquents. Les funérailles eurent lieu mardi. M. le curé fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. le vicaire.

La famille Desmarais profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à cette occasion, tient à remercier tous ces amis accourus à l'heure de l'épreuve.

Ce décès n'est que le deuxième cette année, le premier, en janvier, étant celui d'un enfant de quelques jours de la famille S. Marcoux.

Naissance.—Une seule naissance en avril: celle de Joseph-Guy-Claude, enfant d'Armand Marcoux, né le 5 avril, et qui eut pour parrain et marraine, Jacques Marcoux et Rachel Arpin.

Nos jeunes du Cercle Taché de l'A.C.J.C. ont voulu unir leur voix à celle des autres cercles pour protester contre l'effacement où l'on tient le français à la Commission de la Radio et ont signé et adressé au Président, M. Charlesworth, une pétition demandant, dans les programmes et les annonces une place au français égale à celle de l'anglais.

Le 2 avril, se terminait une retraite de huit jours prêchée à la paroisse par le R. P. Bourque, S.J. Malgré l'état très peu encourageant des chemins à cette époque, les exercices de cette retraite furent très bien suivis.

LA BROQUERIE

Dimanche, le 23 avril, le cercle de l'A.E.C.F. a tenu son assemblée mensuelle. M. Philippe Savard, notre dévoué président, ayant donné sa démission, M. Alexandre Gagnon est élu président pour finir le terme courant.

M. A. Gagnon remercie de l'honneur qu'on lui fait, assurant qu'il fera tout son possible pour remplir sa charge.

M. le curé remercie M. A. Gagnon de son dévouement en acceptant la charge de président, et propose un vote de remerciement à M. P. Savard.

A la demande du président, M. N. Deslauriers prend la parole. Tout en félicitant le nouveau président, il dit qu'il ne faut pas oublier les services rendus par l'ex-président... et que si M. Savard ne prend plus part aux oeuvres de l'association comme président, il croit pouvoir assurer qu'il s'intéressera toujours à ce qui regarde l'association et en particulier le Cercle Local.

M. L.-J. Granger eut l'amabilité de faire de la musique et il y eut quelques chansons par Mlle Léonne Carrière, MM. A. Choiselat, Jos. Dandeneau et A. Fournier.

M. le président, en termes choisis, présenta le conférencier, M. Oscar Balcaen, qui traita en maître son sujet: "La fierté nationale".

M. Balcaen, qui s'exprime si facilement, sut intéresser son auditoire, nous faisant voir la beauté et la noblesse des motifs qui font notre fierté nationale.

Après avoir remercié le conférencier, M. le président donne la parole à M. le curé qui remercie à son tour M. Balcaen ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à l'agrément de la soirée.

SAINT-PIERRE JOLYS

La famille Turenne remercie bien sincèrement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Emery Turenne, en offrant des bouquets spirituels, en venant veiller et prier à l'exposition du corps ou en assistant aux funérailles. Elle remercie aussi les personnes qui lui ont aidé durant la maladie.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

M. et Mme Ubald Desautels de Ste-Anne des Chênes ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée à l'hôpital de St-Boniface sous les noms de Marie-Berthe-Régina-Clémence. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Desautels oncle et tante de l'enfant.

ALBERTA

GIROUXVILLE

Inauguration officielle de l'Avant-Garde Girouxville

Depuis longtemps, une Avant-Garde de l'A.C.F.A. devait être établie à Girouxville.

Nous attendions la visite du secrétaire-général en fin de janvier, sur message téléphonique annonçant sa venue dans la dernière semaine de janvier ou première de février. Mais la première ayant fait défaut, la seconde dut attendre et fut suspendue pro tem ... Enfin, lassé d'attendre réponse et visite, l'Exécutif local de l'A.C.F.A. résolut de former une Avant-Garde des Cercles dans les deux écoles, du village et Gougeon. Il fut aussi décidé de préparer une séance dramatique et musicale à cette occasion, les élèves des deux écoles en devant faire les frais et la date en fut fixée au 23 avril 1933.

Or, le lundi suivant la dite réunion de l'Exécutif, M. le curé Normandeau s'amena à l'école du village sur le coup de 3 h. 30. Il y était attendu de pied ferme, cela va de soi, les démarches préliminaires avaient déjà été faites; on avait discuté, cabalé, choisi noms, officiers, etc., même des projets d'avenir commençaient à s'ébaucher. A cela, rien d'étonnant, quand on sait que l'âme de tout ce branle-bas était Mlle Annette Lauzé, principale de la classe supérieure (High School) de l'école du village et l'initiatrice discrète, la fondatrice vraie de la première avant-garde de l'Alberta, le 4 avril 1932.

Or, contrairement à ce qui se fit à plusieurs endroits, ce ne furent point les enfants ici qui choisirent définitivement les noms et de l'Avant-Garde et des Cercles; ils n'eurent que voix consultative et se contentèrent d'approuver par des applaudissements bien nourris.

Alors, M. le curé, en sa qualité de président, après avoir entendu les différentes suggestions de noms de toutes sortes, annonça que l'Avant-Garde en formation porterait naturellement le nom de "Avant-Garde de Girouxville", tout comme les autres soeurs aînées, aux fins de désigner l'endroit qu'elles représentent.

Quant aux Cercles, sur proposition du président, les noms suivants sont proclamés et adoptés avec enthousiasme:

1o.—Classe supérieure. — **Cercle Annette** (Lauzé), en souvenir de la principale de l'école de Girouxville et fondatrice de la première Avant-Garde en Alberta.

2o.—Classe élémentaire — **Cercle Paule de Ste-Marie**, en l'honneur de Marie-Paule Lauzé, institutrice, et de Sr Paul de Ste-Marie, Supérieure à l'école La Bruère, Montréal, soeur de M. le curé et bienfaitrice insigne des écoles de la paroisse.

L'Avant-Garde de Girouxville était fondée avec ses deux premiers cercles qui comptent 50 membres. La vie extérieure commençait avec la bénédiction du Pasteur pour se continuer ardente et remplie d'espoirs qui se tourneront en réalités bienfaisantes, nous le souhaitons de tout coeur.

Cercle **"Ma Normandie"** — école Gougeon.

Le lendemain de la fondation ci-dessus, M. le curé se voiture à l'école Gougeon qui a pris un air de fête, malgré le mauvais temps. Là, même procédure qu'à l'école du village, mais résultat différent quant à l'imposition du nom au cercle. Régulièrement, le cercle local devait porter le nom de l'institutrice, Mlle Etiennette Collin, mais pour des raisons que la raison et le coeur ne discutent point, il portera le nom suggestif de "Ma Normandie". Cela, a-t-on dit, ressemble d'assez près à Normandeau, et d'ailleurs, nos ancêtres, pour la plupart, ne venaient-ils pas de Normandie?

Et le beau chant du Cercle composé par E. C. ne dit-il pas au dernier quatrain:

"Mais pour le nom, échu du coeur,
Nous saluons le bon Pasteur
Et vive'vive pour la vie
Le Cercle de "Ma Normandie!

N'est-ce pas gentil? . . . Et c'est ainsi qu'en l'an de grâce 1933, l'Avant-Garde Girouxville fut fondée avec 66 membres pour commencer. . . Et c'est avec ces petits "Territoriaux d'Avant-Gardistes" de Girouxville que notre paroisse entend conserver, avec sa langue, sa foi religieuse et ses traditions nationales qui sont l'âme d'un peuple, âme qui doit vivifier le corps tout entier et lui assurer l'immortalité, c'est-à-dire sa survivance ethnique.

MORT DE L'ABBE J.J. O'GORMAN

Ottawa, — M. l'abbé John J. O'Gorman, curé de la paroisse du Saint-Sacrement, est mort. Il avait 49 ans.

M. le curé O'Gorman était né à Ottawa; il étudia à l'Université d'Ottawa, puis à Rome, en France, en Belgique et en Allemagne. Il savait huit langues. Il s'occupa beaucoup d'enseignement et contribua à la fondation du High School et du collège Immaculata, ici, de même qu'à l'organisation du collège St. Patrick, le nouveau collège de langue anglaise d'Ottawa.

Il servit outre-mer pendant la guerre. Après avoir été grièvement blessé en France, il passa en Angleterre, puis retourna en France en mission spéciale en 1918. Il fut décoré de l'Ordre de l'Empire Britannique (O. B. E.).

M. HERRIOT OPTIMISTE

Washington, — Au moment de shington, M. Edouard Herriot a fait une longue déclaration pour louer le président Roosevelt et les autres chefs politiques américains avec lesquels il a eu à traiter ces derniers jours.

Je me réjouis, dit-il, de voir tout ce que nous avons pu accomplir en aussi peu de temps. Il y a une semaine, il nous était bien permis de nous demander si la conférence économique mondiale pouvait avoir lieu. Aujourd'hui, nous savons qu'elle s'ouvrira le 12 juin prochain. Les invitations seront envoyées d'ici quelques heures et nous nous sommes déjà mis d'accord sur bien des points. C'est un excellent moyen de procéder que celui auquel a eu recours le président Roosevelt.

Nouveaux évêques aux Etats-Unis

Cité Vaticane: — Le Souverain Pontife a élevé à l'épiscopat le fondateur et supérieur général des Missionnaires de Maryknoll, dans l'Etat de New-York, le R. P. James Anthony Walsh. Le nouvel évêque est né à Cambridge, dans le Massachusetts, et a fait ses études à Boston.

Le Souverain Pontife a fait une autre promotion qui concerne les Etats-Unis. Il a nommé évêque de Syracuse, dans l'Etat de New-York, Mgr John A. Duffy, qui était vicaire général de Newark.

BERLIN. — Le périodique "The Workers", publié à Toronto, est l'une des trente publications étrangères dont le gouvernement Hitler vient d'interdire l'entrée en Allemagne.





MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Soumissions Pour Charbon

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription les mots: "Soumissions pour charbon", seront reçues jusqu'à **midi (heure avancée), le lundi 22 mai 1933**, pour la fourniture de charbon pour les édifices du Dominion, les fermes et stations expérimentales, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut se procurer des devis et des formules de soumissions en s'adressant à H. F. Dawson, acheteur en chef suppléant du ministère des Travaux publics, Ottawa, à H. E. Matthews, architecte résident de district, Winnipeg, Man., à C. J. Stephenson, architecte résident de district, Régina, Sask., à Chas. Sellens, architecte résident de district, Calgary, Alta., ainsi qu'à C. F. Dawson, architecte résident de district, Victoria, C.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions et devis ministériels.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt ne dépassant pas 10 pour 100 du montant de la soumission, afin d'assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 avril 1933.

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 1er mai 1933

GRAINS	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	Samedi 29	Lundi 1
Blé No 1 Nord	57⅝	57¾	56⅝	55⅝	59½	59¼
2 Nord	56⅛	56⅛	55	54	57⅝	57⅝
3 Nord	54⅞	54⅞	53⅜	52⅜	56	55⅜
Avoine 2 CW	25⅛	25½	25½	25¼	25⅞	26⅝
3 CW	23¼	23⅝	23⅞	23⅞	24⅝	24⅝
Orge 3 CW	33⅛	32⅞	32⅜	32⅜	33½	33⅜
4 CW	30⅜	30½	30⅜	30	30⅝	21¼
Lin 1 NW	88⅜	87⅜	86⅞	87⅜	92⅜	95⅜
2 CW	84⅜	83⅜	82⅞	83⅝	88⅜	91⅜
Seigle 2 CW	39⅛	39⅝	38⅛	37⅝	39⅜	39⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	57⅞	57⅞	56⅜	55⅜	59½	59¼
Avoine 2 CW	25¼	25⅝	25⅝	25⅜	25⅞	26⅝
Orge 3 CW	33¼	33	32⅞	32½	33⅛	33⅜
Lin 1 NW	89	87½	87	87½	92⅜	95⅜
Seigle 2 CW	39¼	39½	38⅛	37½	39⅜	39⅝
Options						
Blé Mai	57⅞	57⅞	56⅜	55¾	59½	59¼
Juillet	59	59⅛	58	57	60⅜	60⅝
Octobre	61⅛	61⅛	60	59	62⅞	62⅜
Avoine Mai	25¼	25⅜	25⅝	25⅜	25⅞	26⅝
Juillet	25⅜	26⅛	26	26	26⅜	27¼
Octobre	26	26¼	26	26⅛	26⅜	27¼
Orge Mai	33¼	33	32⅞	32½	33⅛	33⅜
Juillet	34⅛	34⅛	33⅜	33⅜	34¼	35
Octobre	36¼	35⅞	35⅛	35⅛	35⅞	36⅜
Lin Mai	89	82⅛	87	87½	92⅜	95⅜
Juillet	91	89½	86⅜	89½	94½	97¼
Octobre	94	92⅛	91½	92	97	100¼
Seigle Mai	39¼	39½	38⅛	37½	39⅜	39⅝
Juillet	40⅛	40⅜	39½	38⅜	40⅞	40⅝
Octobre	42	42¼	40⅞	40⅜	42⅜	42⅛



Feuilleton de la LIBERTE, No. 6

Eugénie Grandet

par Honoré de Balzac

— Permettez-moi de me retirer. Je suis obligé de m'occuper d'une longue et triste correspondance.

— Faites, mon neveu.

Lorsque, après son départ, le bonhomme put présumer que Charles ne pouvait rien entendre et devait être plongé dans ses écritures, il regarda sournoisement sa femme.

— Madame Grandet, ce que nous avons à dire serait du latin pour vous; il est sept heures et demie, vous devriez aller vous serrer dans votre portefeuille. — Bonne nuit, ma fille.

Il embrassa Eugénie, et les deux femmes sortirent. Là commença la scène où le père Grandet, plus qu'en aucun autre moment de sa vie, employa l'adresse qu'il avait acquise dans le commerce des hommes, et qui lui valait souvent, de la part de ceux dont il mordait un peu trop rudement la peau, le surnom de *vieux chien*. Si le maire de Saumur eût porté son ambition plus haut, si d'heureuses circonstances, en le faisant arriver vers les sphères supérieures de la société, l'eussent envoyé dans les congrès où se traitent les affaires des nations, et qu'il s'y fût servi du génie dont l'avait doté son intérêt personnel, nul doute qu'il n'y eût été glorieusement utile à la France. Néanmoins, peut-être aussi serait-il également probable que, sorti de Saumur, le bonhomme n'aurait fait qu'une pauvre figure. Peut-être en est-il des esprits comme de certains animaux, qui n'engendrent plus transplantés hors des climats où ils naissent.

— Mon... on... on... on... sieur le pré... pré... pré... président, vouououus di... di... di... disiiiiez que la faaaaiiiilite...

Le bredouillement affecté depuis si longtemps par le bonhomme, et qui passait pour naturel, aussi bien que la surdité dont il se plaignait par les temps de pluie, devint, en cette conjoncture, si fatigant pour les deux Cruchot, qu'en écoutant le vigneron ils grimaçaient à leur insu, en faisant des efforts comme s'ils voulaient achever les mots dans lesquels il s'empêtrait à plaisir. Ici, peut-être, devient-il nécessaire de donner l'histoire du bégayement et de la surdité de Grandet. Personne, dans l'Anjou, n'entendait mieux et ne pouvait prononcer plus nettement le français angevin que le rusé vigneron. Jadis, malgré toute sa finesse, il avait été dupé par un israélite, qui, dans la discussion, appliquait sa main à son oreille en guise de cornet, sous prétexte de mieux entendre, et baragouinait si bien en cherchant ses mots, que Grandet, victime de son humanité, se crut obligé de suggérer à ce malin juif les mots et les idées que paraissait chercher le juif, d'achever les raisonnements dudit juif, de parler comme devait parler le damné juif, d'être enfin le juif et non Grandet. Le tonnelier sortit de ce combat bizarre ayant conclu le seul marché dont il ait eu à se plaindre pendant le cours de sa vie commerciale. Mais, s'il y perdit, pécuniairement parlant, il y gagna moralement une bonne leçon, et, plus tard, il en recueillit les fruits. Aussi le bonhomme finit-il par bénir le juif qui lui avait appris l'art d'impatienter son adversaire commercial, et, en l'occupant à exprimer sa pensée, de lui faire constamment perdre de vue la sienne. Or, aucune affaire n'exigea, plus que celle dont il s'agit, l'emploi de la surdité, du bredouillement et des ambages incompréhensibles dans lesquels Grandet enveloppait ses idées. D'abord, il ne voulait pas endosser la responsabilité de ses idées; puis il voulait rester maître de sa parole, et laisser en doute ses véritables intentions.

— Mon... sieur de Bon... Bon... Bonfons...

Pour la seconde fois depuis trois ans, Grandet nommait Cruchot neveu: M. de Bonfons.

Le président put se croire choisi pour gendre par l'artificieux bonhomme.

— Voo-ouous di... di... di... disiez donc que les faiiiiillites peu... peu... peu... peuvent, dan... dans ce... ertains cas, être empê... pê... chées pa... par...

— Par les tribunaux de commerce eux-mêmes. Cela se voit tous les jours, dit M. C. de Bonfons, enfourchant l'idée du père Grandet ou croyant la deviner et voulant affectueusement la lui expliquer. Ecoutez!

— J'écou... coute, répondit humblement le bonhomme en prenant la malicieuse contenance d'un enfant qui rit intérieurement de son professeur, tout en paraissant lui prêter la plus grande attention.

— Quand un homme considérable et considéré, comme l'était, par exemple, défunt Monsieur votre frère à Paris...

— Mon... on frère, oui.

— Est menacé d'une déconfiture...

— Ca... aaa s'a... appelle dé... dé... déconfiture?

— Oui. Que sa faillite devient imminente, le tribunal de commerce, dont il est justiciable (suivez bien), a la faculté, par un jugement, de nommer, à sa maison de commerce, des liquidateurs. Liquider n'est pas faire faillite, comprenez-vous? En faisant faillite, un homme est déshonoré; mais en liquidant, il reste honnête homme.

— C'est bien di... di... di... différent, si ça... a... a... ne coû... oû... oûte pas... pas... pas plus cher, dit Grandet.

— Mais une liquidation peut encore se faire, même sans le secours du tribunal de commerce. Car, dit le président en humant sa prise de tabac, comment se déclare une faillite?

— Oui, je n'y ai jamais pen... pen... pen... pensé, répondit Grandet.

— Premièrement, reprit le magistrat, par le dépôt du bilan au greffe du tribunal, que fait le négociant lui-même ou son fondé de pouvoir, dûment enregistré. Deuxièmement, à la requête des créanciers. Or, si le négociant ne dépose pas de bilan, si aucun créancier ne requiert du tribunal un jugement qui déclare le susdit négociant en faillite, qu'arrive-t-il?

— Oui... i i..., voy... voy... ons.

— Alors la famille du décédé, ses représentants, son hoirie, ou le négociant, s'il n'est pas mort, ou ses amis, s'il est caché, liquident. Peut-être voulez-vous liquider les affaires de votre frère? demanda le président.

— Ah! Grandet! s'écria le notaire, ce serait bien. Il y a de l'honneur au fond de nos provinces. Si vous sauviez votre nom, car c'est votre nom, vous seriez un homme...

— Sublime! dit le président en interrompant son oncle.

— Ce... ertainement, répliqua le vieux vigneron; mon... mon fffr... fre... frère se no... no... no... nommait Grandet tout... out comme moi. Cé... cé... c'es... c'est sûr et certain. Je... je... je ne dis pas... pas non. Et... et... et... cette li... li... li... liquidation pou... pou... pourrait dans tooous iiles cas, être sooous tous iiles ra... ra... rapports très avan... vantata... geuse aux in... in... in... térêts de mon ne... ne... neveu, que j'ai... j'ai... j'aime. Mais faut voir. Je ne co... co... connais pas *iiles malins* de Paris. Je... suis à Sau... au... aumur, moi, voyez-vous! Mes prooovins, mes fooossés, et en... enfin mes aaaffaires. Je n'ai jamais fait de bi... bi... billets. Qu'est-ce qu'un billet? J'en... j'en... j'en ai beau... beaucoup reçu, je n'en ai jamais si... si... signé. Ca... aaa se aaae touche, ça s'eaaacooompte. Voilà tooout ce que... qu... que je sais. J'ai en... en... en... entendu di... di... dire qu'on... ooon pou... ou... ouvait rache... che... cheter les bi... bi... bi...

— Oui, dit le président. On peu acquérir les billets sur la place, moyennant tant pour cent. Comprenez-vous?

Grandet se fit un cornet de sa main, l'appliqua sur son oreille, et le président lui répéta sa phrase.

— Mais, répondit le vigneron, il y a dans tout cela? Je... je... je... je ne sais rien, à mon ââage, de tooooutes ce... ces... ces chooooses-là. Je doi... dois re... rester i... i... ici pour vé... vé... veiller au grain. Le grain s'aaaa... amasse, et c'e... c'e... c'est aaavec le grain qu'on pay... paye. Avvant tout, faut vé... vé... veiller aux... aux ré... ré... récoltes. J'ai des aaaffaiiires ma... ma... majeures à Froidfond et des inté... té... téressantes. Je ne puis pas a... a... abandonner ma... ma... ma... mai-on poour des em... em... em-

brrrououilllilemini gentes de... de... de tooous les di... dia... ables, où je ne cooompr... prends rien. Vooous dites que... que je devrais, pour li... li... li... liquider, pour arrêter la déclaration de faillite, être à Paris. On ne peut pas se trooou... ouver à la fois en... en... en deux endroits, à moins d'être pe... pé... pe... petit oiseau... et...

— Et je vous entends, s'écria le notaire. Eh! bien, mon vieil ami, vous avez des amis, de vieux amis, capables de dévouement pour vous.

— Allons donc! pensait en lui-même le vigneron, décidez-vous donc!

— Et si quelqu'un partait pour Paris, y cherchait le plus fort créancier de votre frère Guillaume, lui disait...

— Mi... mi... minute, ici, reprit le bonhomme; lui disait... quoi? Quelque... que cho... chooo... chose co... co... comme ça: "M. Grandet... det de Saumur pa... pa... par-ci, M. Grandet... det de Saumur par là. Il aime son frère, il aime son ne... ne... neveu. Grandet est un bon pa... pa... parent, et il a de très bonnes intentions. Il a bien vendu sa ré... ré... récolte. Ne déclarez pas la fa... fa... fa... fa... faillite, assemblez-vous, no... no... nommez des li... li... liquidateurs. Aaalors, Grandet vé... éé... erra. Voous au... au... aurez... ez bien davantage en liquidant qu'en lai... lai... laissant les gens de la justice y mettre le né... né... nez..." Hein! pas vrai?

— Juste! dit le président.

— Parce que, voyez-vous, monsieur de Bon... Bon... Bon... fons, faut voir avant de se dé... décider. Qui ne... ne... ne peut..., ne... ne peut. En toute af... af... affaire ooooné... néreuse, poooour ne pas se ru... ru... rui... ruiner, il faut connaître les ressources et les charges. Hein! pas vrai?

— Certainement, dit le président. Je suis d'avis, moi, qu'en quelques mois de temps on pourra racheter les créances pour une somme de, et payer intégralement par arrangement. Ah! ah! l'on mène les chiens bien loin en leur montrant un morceau de lard. Quand il n'y a pas eu de déclaration de faillite et que vous tenez les titres de créances, vous devenez blanc comme neige.

— Comme né... né... neige? répéta Grandet en refaisant un cornet de sa main. Je ne comprends pas la né... né... neige.

— Mais, cria le président, écoutez-moi donc, alors!

— J'é... j'é... j'écoute.

— Un effet est une marchandise qui peut avoir sa hausse et sa baisse. Ceci est une déduction du principe de Jérémie Bentham sur l'usure. Ce publiciste a prouvé que le préjugé qui frappait de réprobation les usuriers était une sottise.

— Ouais! fit le bonhomme.

— Attendu qu'en principe, selon Bentham, l'argent est une marchandise et que ce qui représente l'argent devient également marchandise, reprit le président; attendu qu'il est notoire que, soumise aux variations habituelles qui régissent les choses commerciales, la marchandise-billet, portant telle ou telle signature, comme tel ou tel article, abonde ou manque sur place, qu'elle est chère ou tombe à rien, le tribunal ordonne... (tiens! que je suis bête, pardon...), je suis d'avis que vous pourrez racheter votre frère pour vingt-cinq du cent.

— Vooous le no... no... nommez Jé... Jé... Jé... Jérémie Ben...?

— Bentham, un Anglais.

— Ce Jérémie-là nous ferait éviter bien des lamentations dans les affaires, dit le notaire en riant.

— Ces Anglais ont qué... qué... quelquefois du bon... ou sens, dit Grandet. Ainsi, se... se... se... selon Ben... Ben... Ben... Bentham, si les effets de mon frère... va... va... va... va... valent... ne valent pas! Si je... je... je... dis bien, n'est-ce pas? Cela me paraît clair... Les créanciers seraient... non, ne seraient pas... Je m'een... entends.

— Laissez-moi vous expliquer tout ceci dit le président. En droit, si vous possédez les titres de toutes les créances dues par la maison Grandet, votre frère ou ses hoirs ne doivent rien à personne. Bien.

— Bien, répéta le bonhomme.

— En équité, si les effets de votre frère se négocient (négocient, entendez-vous bien ce terme?) sur la place à tant pour cent de perte; si l'un de vos amis a passé par là, s'il les a rachetés, les créanciers n'ayant été contraints par aucune violence à les donner, la succession de feu Grandet de Paris se trouve loyalement quitte.

— C'est vrai, les a... a... a... affaires sont les affaires, dit le tonnelier. Cela poooosé... Mais, néanmoins, vous compre... ne... ne... ne... nez... que c'est di... di... di... difficile. Je... je... je n'ai pas d'aaargent... ni... ni... ni le temps, ni le temps, ni...

— Oui, vous ne pouvez pas vous déranger. Eh! bien, je vous offre d'aller à Paris (vous me tiendrez compte du voyage, c'est une misère). J'y vois les créanciers, je leur parle, j'atermoie, et tout s'arrange avec un supplément de payement que vous ajoutez aux valeurs de la liquidation, afin de rentrer dans les titres de créances.

— Mais nooousous verrons cela; je ne... ne... ne peux pas, je... je... e ne peux pas m'en... en... en... engager sans... sans que... Qui... qui... qui... ne... ne peut, ne peut. Vooooous comprenez?

— Cela est juste.

— J'ai la tête ca... ca... cassée de ce que... que... vooouou... vous m'a... a... a... avez dé... dé... déclique là. Voilà la... la... la première fois de ma vie que je suis fooorcé de son... songer à de...

— Oui, vous n'êtes pas jurisconsulte.

— Je... je suis un pau... pau... pauvre vigneron, et ne sais rien de ce que vou... vou... vous venez de dire; il fau... fau... faut que j'é... j'é... j'étudie ccça.

— Eh! bien... reprit le président en se posant comme pour résumer la discussion.

— Mon neveu!... fit le notaire d'un ton de reproche en l'interrompant.

— Eh! bien, mon oncle? répondit le président.

— Laisse donc M. Grandet t'expliquer ses intentions. Il s'agit, en ce moment, d'un mandat important. Notre cher ami doit le définir congrûm...

Un coup de marteau qui annonça l'arrivée de la famille des Grassins, leur entrée et leurs salutations empêchèrent Cruchot d'achever sa phrase. Le notaire fut content de cette interruption; déjà Grandet le regardait de travers, et sa loupe indiquait un orage intérieur. Mais d'abord, le prudent notaire ne trouvait pas convenable à un président de tribunal de première instance d'aller à Paris pour y faire capituler des créanciers, et y prêter les mains à un tripotage qui froissait les lois de la stricte probité; puis, n'ayant pas encore entendu le père Grandet exprimant la moindre velléité de payer quoi que ce fût, il tremblait instinctivement de voir son neveu engagé dans cette affaire. Il profita donc du moment où les des Grassins entraient pour prendre le président par le bras et l'attirer dans l'embrasure de la fenêtre.

— Tu t'es bien suffisamment montré, mon neveu; mais assez de dévouement comme ça. L'envie d'avoir la fille t'aveugle. Diable! il n'y faut pas aller comme une corneille qui abat des noix. Laisse-moi maintenant conduire la barque, aide seulement à la manoeuvre. Est-ce bien ton rôle de compromettre ta dignité de magistrat dans une pareille...?

Il n'acheva pas; il entendait M. des Grassins disant au vieux tonnelier en lui tendant la main:

— Grandet, nous avons appris l'affreux malheur arrivé dans votre famille, le désastre de la maison Guillaume Grandet et la mort de votre frère; nous venons vous exprimer toute la part que nous prenons à ce triste événement.

— Il n'y a d'autre malheur, dit le notaire en interrompant le banquier, que la mort de M. Grandet junior. Encore ne se serait-il pas tué, s'il avait eu l'idée d'appeler son frère à son secours. Notre vieil ami, qui a de l'honneur jusqu'au bout des ongles, compte liquider les dettes de la maison Grandet de Paris. Mon neveu le président, pour lui épargner les tracas d'une affaire toute judiciaire, lui offre de partir sur-le-champ pour Paris, afin de transiger avec les créanciers et les satisfaire convenablement.

Ces paroles, confirmées par l'attitude du vigneron, qui se caressait le menton, surprirent étrangement les trois des Grassins, qui pendant le chemin avaient médité tout à loisir de l'avarice de Grandet, en l'accusant presque d'un fratricide.

— Ah! je le savais bien! s'écria le banquier en regardant sa femme. Que te disais-je en route, madame des Grassins? Grandet a de l'honneur jusqu'au bout des cheveux, et ne souffrira pas que son nom reçoive la plus légère atteinte! L'argent sans l'honneur est une maladie. Il y a de l'honneur dans nos provinces! — Cela est bien, très bien, Grandet. Je suis un vieux militaire, je ne sais pas déguiser ma pensée; je la dis rudement: cela est, mille tonnerres! sublime.

— Aaaalors lll su... su... sub... sublime est bi... bi... bien cher, répondit le bonhomme pendant que le banquier lui secouait chaleureusement la main.

— Mais ceci, mon brave Grandet, n'en déplaise à M. le président, reprit des Grassins, est une affaire purement commerciale, et veut un négociant consommé. Ne faut-il pas se connaître aux comptes de retour, débours, calculs d'intérêts? Je dois aller à Paris pour mes affaires, et je pourrais alors me charger de...

— Nous verrions donc à tâ... tâ... tâcher de nous aaaarranger tou... tous deux dans les po... po... po... possibilités relatives et sans m'en... m'en... m'engager à quelque chose que je... je..., je ne vooooou... oudrais pas faire, dit Grandet en bégayant; parce que, voyez-vous, M. le président me demandait naturellement les frais de voyage.

Le bonhomme ne bredouilla plus ces derniers mots.

— Eh! dit Madame des Grassins, mais c'est un plaisir que d'être à Paris. Je payerais volontiers pour y aller, moi.

Et elle fit un signe à son mari comme pour l'encourager à souffler cette commission à leurs adversaires, coûte que coûte; puis elle regarda fort ironiquement les deux Cruchot, qui prirent une mine piteuse. Grandet saisit alors le banquier par un des boutons de son habit et l'attira dans un coin.

— J'aurais bien plus confiance en vous que dans le président, lui dit-il. Puis il y a des anguilles sous roche, ajouta-t-il en remuant sa loupe. Je veux me mettre dans la rente; j'ai quelques milliers de francs de rente à faire acheter, et je ne veux placer qu'à quatre-vingt francs. Cette mécanique baisse, dit-on, à la fin des mois. Vous vous connaissez à ça, pas vrai?

— Pardieu! Eh! bien, j'aurais donc quelques mille livres de rente à lever pour vous?

— Pas grand'chose pour commencer. *Motus!* Je veux jouer ce jeux-là sans qu'on en sache rien. Vous me concluriez un marché pour la fin du mois; mais n'en dites rien aux Cruchot, ça les taquinerait. Puisque vous allez à Paris, nous y verrons en même temps, pour mon pauvre neveu, de quelle couleur sont les atouts.

— Voilà qui est entendu. Je partirai demain en poste, dit à haute voix des Grassins, et je viendrai prendre vos dernières instructions à... A quelle heure?

— A cinq heures, avant le dîner, dit le vigneron en se frottant les mains.

Les deux partis restèrent encore quelques instants en présense. Des Grassins dit, après une pause, en frappant sur l'épaule de Grandet:

— Il fait bon avoir de bons parents comme ça...

— Oui, oui, sans que ça paraisse, répondit Grandet, je suis un bon pa... parent. J'aimais mon frère, et je le prouverai bien si... si ça ne... ne coûte pas...

— Nous allons vous quitter, Grandet, lui dit le banquier en l'interrompant heureusement avant qu'il achevât sa phrase. Si j'avance mon départ, il faut mettre en ordre quelques affaires.

— Bien, bien. Moi-même, raa... apport à ce que vou... vous savez, je... je vais me re... re... retirer dans ma cham... ambre des dé... délibérations, comme dit le président Cruchot.

— Peste! je ne suis plus M. de Bonfons, pensa tristement le magistrat, dont la figure prit l'expression de celle d'un juge ennuyé par une plaidoirie.

Les deux chefs de familles rivales s'en allèrent ensemble. Ni les uns ni les autres ne songeaient plus à la trahison dont s'était rendu coupable Grandet le matin envers le pays vignoble, et se sondèrent mutuellement, mais en vain, pour connaître ce qu'ils pensaient sur les intentions réelles du bonhomme en cette nouvelle affaire.

— Venez-vous chez Madame Dorsonval avec nous? dit des Grassins au notaire.

— Nous irons plus tard, répondit le président. Si mon oncle le permet, j'ai promis à Mademoiselle de Gribeaucourt de lui dire un petit bonsoir, et nous nous y rendrons d'abord.

— Au revoir donc, messieurs, dit Madame des Grassins.

Et, quand les des Grassins furent à quelques pas des deux Cruchot, Adolphe dit à son père:

— Ils fument joliment, hein?

— Tais-toi donc, mon fils, lui répliqua sa mère, ils peuvent encore nous entendre. D'ailleurs, ce que tu dis

2

n'est pas de bon goût et sent l'Ecole de droit.

— Eh! bien, mon oncle! s'écria le magistrat quand il vit les des Grassins éloignés, j'ai commencé par être le président de Bonfons et j'ai fini par être tout simplement un Cruchot.

— J'ai bien vu que ça te contrariait; mais le vent était aux des Grassins. Es-tu bête, avec tout ton esprit!... Laisse-les s'embarquer sur un *Nous verrons* du père Grandet, et tiens-toi tranquille, mon petit: Eugénie n'en sera pas moins ta femme.

En quelques instants la nouvelle de la magnanime résolution de Grandet se répandit dans trois maisons à la fois, et il ne fut plus question dans toute la ville que de ce dévouement fraternel. Chacun pardonnait à Grandet sa vente faite au mépris de la foi jurée entre les propriétaires, en admirant son honneur, en vantant sa générosité dont on ne le croyait pas capable. Il est dans le caractère français de s'enthousiasmer, de se colérer, de se passionner pour le météore du moment, pour les bâtons flottants de l'actualité. Les êtres collectifs, les peuples, seraient-ils donc sans mémoire?

Quand le père Grandet eut fermé sa porte, il appela Nanon.

— Ne lâche pas le chien et ne dors pas, nous avons à travailler ensemble. A onze heures, Cornoiller doit se trouver à ma porte avec le berlingot de Froidfond. Ecoute-le venir, afin de l'empêcher de cogner, et dis-lui d'entrer tout bellement. Les lois de police défendent le tapage nocturne. D'ailleurs, le quartier n'a pas besoin de savoir que je vais me mettre en route.

Ayant dit, Grandet remonta dans son laboratoire, où Nanon l'entendit remuant, fouillant, allant, venant, mais avec précaution. Il ne voulait évidemment réveiller ni sa femme, ni sa fille, et surtout ne point exciter l'attention de son neveu, qu'il avait commencé par maudire en apercevant de la lumière dans sa chambre. Au milieu de la nuit, Eugénie, préoccupée de son cousin, crut avoir entendu la plainte d'un mourant, et pour elle ce mourant était Charles: elle l'avait quitté si pâle, si désespéré! peut-être s'était-il tué. Soudain elle s'enveloppa d'une coiffe, espèce de pelisse à capuchon, et voulut sortir. D'abord une vive lumière qui passait par les fentes de sa porte lui donna peur du feu; puis elle se rassura bientôt en entendant les pas pesants de Nanon et sa voix mêlée au hennissement de plusieurs chevaux.

— Mon père enlèverait-il mon cousin? se dit-elle en entr'ouvrant sa porte avec assez de précaution pour l'empêcher de crier, mais de manière à voir ce qui se passait dans le corridor.

Tout à coup son oeil rencontra celui de son père, dont le regard, quelque vague et insouciant qu'il fût, la glaça de terreur. Le bonhomme et Nanon étaient accouplés par un gros gourdin dont chaque bout reposait sur leur épaule droite et soutenait un câble auquel était attaché un barillet semblable à ceux que le père Grandet s'amusait à faire dans son fournil à ses moments perdus.

— Sainte Vierge! monsieur, ça pèse-t-il! dit à voix basse la Nanon.

— Quel malheur que ce ne soit que des gros sous! répondit le bonhomme. Prends garde de heurter le chandelier.

Cette scène était éclairée par une seule chandelle placée entre deux barreaux de la rampe.

— Cornoiller, dit Grandet à son garde *in partibus*, as-tu pris tes pistolets?

— Non, monsieur. Pardé! quoi qu'il y a donc à craindre pour vos gros sous?...

— Oh! rien, dit le père Grandet.

— D'ailleurs, nous irons vite, reprit le garde, vos fermiers ont choisi pour vous leurs meilleurs chevaux.

— Bien, bien. Tu ne leur as pas dit où j'allais?

— Je ne le savais point.

— Bien. La voiture est solide?

— Ca, notre maître? Ah ben, ça porterait trois mille. Qu'est-ce que ça pèse donc, vos méchants barils?

— Tiens, dit Nanon, je le savons ben! Y a ben près de dix-huit cents.

— Veux-tu te taire, Nanon! Tu diras à ma femme que je suis allé à la campagne. Je serai revenu pour dîner.

— Va bon train, Cornoiller, faut être à Angers avant neuf heures.

La voiture partit. Nanon verrouilla la grande porte, lâcha le chien, se coucha l'épaule meurtrie, et personne dans le quartier ne soupçonna ni le départ de Grandet ni l'objet de son voyage. La discrétion du bonhomme était complète. Personne ne voyait jamais un sou dans cette maison pleine d'or. Après avoir appris dans la matinée, par les causeries du port, que l'or avait doublé de prix par suite de nombreux armements entrepris à Nantes, et que des spéculateurs étaient arrivés à Angers pour en acheter, le vieux vigneron, par un simple emprunt de chevaux fait à ses fermiers, se mit en mesure d'aller y vendre le sien et d'en rapporter en valeurs du receveur général sur le Trésor la somme nécessaire à l'achat de ses rentes, après l'avoir grossie de l'agio.

— Mon père s'en va, dit Eugénie, qui du haut de l'escalier avait tout entendu.

Le silence était rétabli dans la maison, et le lointain roulement de la voiture, qui cessa par degrés, ne retentissait déjà plus dans Saumur endormi. En ce moment, Eugénie entendit en son coeur, avant de l'écouter par l'oreille, une plainte qui perça les cloisons, et qui venait de la chambre de son cousin. Une bande lumineuse, fine autant que le tranchant d'un sabre, passait par la fente de la porte et coupait horizontalement les balustrades du vieil escalier.

— Il souffre, dit-elle en grimpant deux marches.

Un second gémissement la fit arriver sur le palier de la chambre. La porte était entr'ouverte, elle la poussa. Charles dormait, la tête penchée en dehors du vieux fauteuil; sa main avait laissé tomber la plume et touchait presque à terre. La respiration

saccadée que nécessitait la posture du jeune homme effraya soudain Eugénie, qui entra promptement.

— Il doit être bien fatigué, se dit-elle en regardant une dizaine de lettres cachetées. Elle en lut les adresses: *A messieurs Farry et Cie, carrossiers. — A monsieur Buisson, tailleur*, etc.

— Il a sans doute arrangé toutes ses affaires pour pouvoir quitter la France, pensa-t-elle.

Ses yeux tombèrent sur deux lettres ouvertes. Ces mots qui en commençaient une: "Ma chère Annette..." lui causèrent un éblouissement. Son coeur palpita, ses pieds se clouèrent sur le carreau.

— Sa chère Annette! Il aime, il est aimé! Plus d'espoir!... Que lui dit-il?

Ces idées lui traversèrent la tête et le coeur. Elle lisait ces mots partout, même sur les carreaux, en traits de flammes.

— Déjà renoncer à lui! Non je ne lirai pas cette lettre. Je dois m'en aller... Si je la lisais, cependant?

Elle regarda Charles, lui prit doucement la tête, la posa sur le dos du fauteuil, et il se laissa faire comme un enfant qui, même en dormant, connaît encore sa mère et reçoit, sans s'éveiller, ses soins et ses baisers. Comme une mère, Eugénie releva la main pendante, et, comme une mère, elle baisa doucement les cheveux. "Chère Annette!" Un démon lui criait ces deux mots aux oreilles.

— Je sais que je fais peut-être mal, mais je la lirai, la lettre, dit-elle.

Eugénie détourna la tête, car sa noble probité gronda. Pour la première fois de sa vie, le bien et le mal étaient en présence dans son coeur. Jusque-là, elle n'avait eu à rougir d'aucune action. La passion, la curiosité l'emportèrent. A chaque phrase, son coeur se gonfla davantage, et l'ardeur piquante qui anima sa vie pendant cette lecture lui rendit encore plus friands les plaisirs du premier amour.

"Ma chère Annette, rien ne devait nous séparer, si ce n'est le malheur qui m'accable et qu'aucune prudence humaine n'aurait su prévoir. Mon père s'est tué, sa fortune et la mienne sont entièrement perdues. Je suis orphelin à un âge où, par la nature de mon éducation, je puis passer pour un enfant; et je dois néanmoins me relever homme de l'abîme où je suis tombé. Je viens d'employer une partie de cette nuit à faire mes calculs. Si je veux quitter la France en honnête homme, et ce n'est pas un doute, je n'ai pas cent francs à moi pour aller tenter le sort aux Indes ou en Amérique. Oui, ma pauvre Anna, j'irai chercher la fortune sous les climats les plus meurtriers. Sous de tels cieux, elle est sûre et prompte, m'a-t-on dit. Quant à rester à Paris, je ne saurais. Ni mon âme ni mon visage ne sont faits à supporter les affronts, la froideur, le dédain qui attendent l'homme ruiné, le fils du failli! Bon Dieu! devoir deux millions!... J'y serais tué en duel dans la première semaine. Aussi n'y retournerai-je point. Ton amour le plus tendre et le plus dévoué qui jamais ait ennobli le coeur d'un homme, ne saurait m'y attirer. Hélas! ma bien-aimée, je n'ai point assez d'argent pour aller où tu es, donner, recevoir un dernier baiser, un baiser où je puiserais la force nécessaire à mon entreprise..."

— Pauvre Charles, j'ai bien fait de lire! J'ai de l'or, je le lui donnerai, dit Eugénie.

(A suivre)

N'ENVIONS JAMAIS LES AUTRES

Jacques, qui a d'assez mauvaises places, parle de son camarade Paul, qui est toujours le premier dans ses compositions:

—Voilà, lui dit son papa, un enfant dont je voudrais être le père.

—Oui mais... [illegible]

—Pourquoi?

—Parce que son père est mort de l'influenza!

AU SACRE-COEUR

Concert Sacré

Sans être favorisé d'une assistance nombreuse, le concert de dimanche soir n'en a pas moins semblé satisfaire pleinement les penchants musicaux des auditeurs. Choeurs et solistes, entraînés avec dextérité par Mme G. La Flèche, ont récolté le fruit de leurs labeurs dans une exécution et interprétation heureuses de l'oratorio de Théodore Dubois, "Notre-Dame de la Mer". La mise en scène et les décors illustrant l'entourage des personnages, nous unissaient davantage à leurs sentiments et nous les faisaient mieux apprécier. Les solistes étaient Mme E. B. Muller, Mlles Alexandrine Savoie et Marguerite Guertin, MM. Lucien Glénat et Honoré Laflèche. M. Jean Delavignette donna les récits. Au piano, Mme Louise Thibault.

Nous sommes de plus redevables au R. P. Magnan, provincial des Oblats de Marie-Immaculée, d'une allocution d'un intérêt captivant et propre à réchauffer notre foi en la Vierge de Lourdes.

A tous ceux qui ont contribué d'une façon quelconque à la préparation et à l'exécution de cette soirée nous offrons nos remerciements sincères et les félicitons de leur succès.

Décès de Mme Richard

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Rose de Lima Richard, survenue lundi le 24 avril après une longue et cruelle maladie supportée avec un courage et une résignation admirables.

Mme Richard était la mère de Mme Joseph Lavoie et de M. Adélard Richard, de cette ville. Au pays depuis plusieurs années, Mme Richard s'était créé dans le domaine de la couture dont elle avait fait un art, une place proéminente.

A la famille affligée, nous offrons nos sincères sympathies.

Tennis

Le beau soleil de ces jours derniers a réveillé notre club de tennis et stimulé son énergie. Mercredi, le 26 avril, se tenait l'assemblée générale avec élection du nouveau conseil, le scrutin secret fit choix comme suit:

Président, M. Louis Beaudry; vice-présidente, Mlle M. Talbot; secrétaire-trésorier, M. G. Léveillé; conseillères: Mlles L. Bédard et H. Léger. Représentant à la ligue inter-paroissiale, M. H. Sala et M. M. Gatien.

La saison débutera sous peu, car nous espérons, avec le beau temps, avoir les courts prêts pour la semaine du 7 mai. — A tout catholique de langue française qui désire un exercice profitable et souhaite passer agréablement les après-midi ou les longues soirées d'été, nous faisons appel. La cotisation est de $5.00 avec prix spéciaux pour ceux qui ne désirent jouer qu'un mois ou deux. Pour tout renseignement ou arrangement, adressez-vous au secrétaire-trésorier.

Retour

Après un séjour d'environ six semaines dans les provinces d'Ontario et de Québec, M. Denis Belair revenait à Winnipeg, mercredi dernier. Il nous fait plaisir de le revoir parmi nous et de savoir qu'il a bien joui et profité de son voyage tout en servant les intérêts de ses patrons.

Baptêmes

Le 29 avril—Marie-Simone, Jeannine Champagne, enfant de Lucien Champagne et d'Elisabeth Robert.

Le 30 avril—Jerry, Arnold Clark, enfant de Charles Clark et d'Antoinette Roy. Le parrain a été Augustin Roy et la marraine Irène Lalonde.

Mme J.-M. Picard, rue Austin, recevait mercredi à un bridge et à un thé. Etaient présentes: Mmes L.-P. Roy, E. Sumner, John C. Davis, Ernest Gagnon, C. V. McCarthy, Alexandre Bernier, Ernest Guertin, P. L'Heureux, Jos. Mathieu, J.-N. Léveillé, Louis Larivière, N. Prud'homme, J. Barry, Dave Gallagher, Alex. Cherry, C. Bénard, G. Hart, Mlles L. Bédard, Hélène Provost et E. Roy.

* * *

La parade communiste du 1er mai, à Winnipeg, s'est déroulée sans désordre ni incident.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La partie de cartes donnée par Mme J.-M. Picard chez elle au profit de la Fédération a réuni une vingtaine d'invitées; Mmes Alex Bernier et P. Hart eurent le plaisir de recevoir respectivement le premier prix et le prix de consolation.

Mme L.-P. Roy présidait à la table de thé magnifiquement décorée. Vases et candélabres d'argent et fleurs printanières aux chaudes couleurs jaunes et vertes formaient un ensemble charmant.

Une des grandes fonctions de l'année pour la Fédération sera une partie de cartes donnée dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur sous la direction de Mmes H. Bédard et L. Larivière, le dimanche 14 mai à 8 heures du soir.

WINNIPEG

PETITES NOTES

Les diverses organisations féminines de Winnipeg donnent un thé payant cette après-midi, dans l'"Assembly Hall" de l'Auditorium, afin d'aider à la fondation d'un refuge pour hommes. Chaque organisation est en charge d'une table. La table des oeuvres féminines catholiques est sous la direction de Mmes J.-A. Maclean, Ernest Guertin, D. C. Coleman, Edward McPike, George Smith, Lorne Walker, T. J. Coyle, Donald McKenty, E. C. Etsell, A. C. Morrow, G. E. Hall.

* * *

Mme A.-C. Beaubien est revenue de Boissevain, où elle était en visite chez sa fille, Mme J. Paradis.

* * *

A l'assemblée annuelle tenue à la salle Norman, Mme C. C. Quinn a été réélue président de la Ligue des Femmes Catholiques, subdivision de Winnipeg.

* * *

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.4285
Franc français	0.0531
Belga belge	0.1892
Franc suisse	0.2601
Lire italienne	0.0697
Couronne suédoise	0.2284
Couronne norvégienne	0.2273
Couronne danoise	0.1994
Mark allemand	0.3142
Couronne hollandaise	0.5420

LE MARCHE

2 mai 1933

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.50—$4.50
Moyens	$3.00—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.25—$2.75
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$1.00—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.75—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.15
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.65
Très pesants	$4.15
Légers et maigres	$4.50—$5.00
Truies No 1	$3.50
Truies No. 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$3.00
Verrats	$1.50—$2.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.50—$7.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.75—$2.00
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
PRODUITS	
Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$0.19
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	0.11
Premiers	0.09
Seconds	0.07
Pommes de terre—	
Par 100 livres, en gros	$1.10
Au détail	$1.15
Oignons—	
Par 100 livres	$1.35
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.35
2 sacs de 99 livres	2.42½
4 sacs de 24 livres	$2.57½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin—	
Mil. No 1	$13.00—$14.00
Mil. No 2	$12.00—$13.00

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Vient de paraître:

"Marché de Dupes?"

par Léopold RICHER

Rien de ce qui a trait à notre vie nationale ne doit rester étranger à un éditeur qui a le souci de renseigner le public intellectuel du Canada français. La firme d'*Editions Albert Lévesque* est heureuse de présenter aujourd'hui une étude écrite spécialement à sa demande, sur la Conférence Impériale économique, tenue à Ottawa en juillet 1932.

Qui ne se rappelle, en effet, que l'an dernier le gouvernement canadien avait l'honneur de recevoir à Ottawa les représentants du Royaume-Uni, des Dominions et des Colonies de l'Empire Britannique? Il s'agissait, en ces temps de dépression qui n'avaient malheureusement pas épargné les pays de l'Empire, d'en arriver à des ententes qui pouvaient faire espérer à nos populations une reprise des affaires, une recrudescence de l'emploi et l'établissement entre les Dominions et la mère-patrie de relations commerciales plus étroites, plus stables et plus profitables.

Seul un témoin des négociations était en mesure de relater les multiples incidents de cette mémorable conférence, — la plus importante que l'Empire ait tenue depuis la fin du siècle dernier, — et de porter un jugement sur les résultats pratiques pour les Dominions et la Grande Bretagne.

Pour cette tâche difficile, nul n'était mieux préparé que M. Léopold Richer, correspondant parlementaire du "Droit". M. Richer, quoique jeune, quoique le benjamin de ce qu'on appelle la Galerie de la Presse à Ottawa, a su "Sans parti pris, sans passion, appliquant à l'étude du grave problème économique sa méthode d'observation, ses procédés d'investigation de reporter", résumer cette question en chapitres simples et clairs, d'où se dégage logiquement de l'amas des discussions et des traités l'essentiel. On pourra peut-être différer d'opinion avec l'auteur. M. Richer croit qu'il a fait oeuvre objective et impartiale, ayant toujours devant les yeux les intérêts supérieurs du peuple canadien.

"Marché de Dupes?" (la Conférence impériale d'Ottawa, 1932) est en vente, au prix de $1.00 l'exemplaire, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Le budget britannique et le Canada

Ottawa. — A part l'accroissement, très considérable de l'impôt sur les camions automobiles, rien dans le budget du Royaume-Uni ne paraît devoir affecter le commerce du Canada. On sait que le Canada exporte beaucoup de camions automobiles et de tracteurs au Royaume-Uni.

Le budget augmente les droits douaniers sur les allumettes importées, mais le Canada n'exporte pas beaucoup d'allumettes. Il exporte surtout des bûchettes d'allumettes. On ne croit pas que les nouveaux droits s'appliquent aux bûchettes.

MONTREAL. — L'Université McGill conférera le titre de docteur en droit à son Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

